LE DISQUE QUI ACCUSE

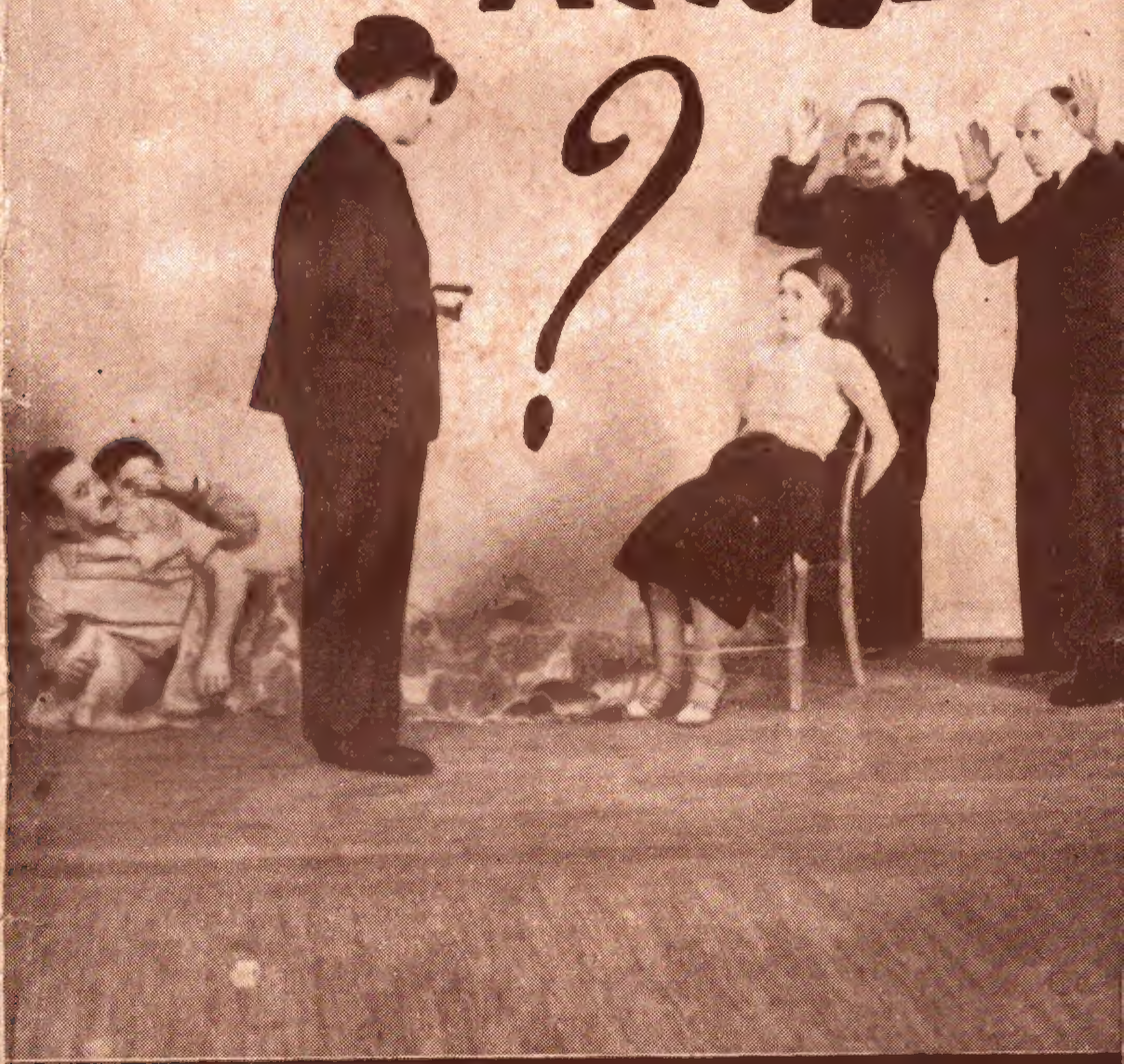

POLICE et MYSTÈRE

le Volume Complet 60 cs

J. FERENCZI & FILS
ÉDITEURS
PARIS

PHOTO STUDIO PIAZ

Le disque qui accuse

ROMAN POLICIER INEDIT

par ANDRÉ CHARPENTIER

CH241

4 €

CHAPITRE PREMIER

CHEZ LE MARCHAND DE MUSIQUE

PP1587P

Chez certains marchands de musique qui vendent des phonographes de toutes marques, il y a souvent une boîte de disques d'occasion : ce sont des morceaux démodés, vieilles chansons datant d'une vingtaine d'années, rengaines dont le public ne veut plus, fonds de magasins que le commerçant solde au prix le plus bas. Cependant, parfois, on fait dans ce lot de disques défraîchis des trouvailles heureuses, imprévues, charmantes.

Souvent, Jacques Laumier en sortant de la banque où il était employé, se rendait dans une de ces boutiques et s'amusait à acheter au hasard un de ces morceaux déjetés et prenait plaisir, une fois rentré dans son petit logement de la rue Oberkampf à mettre sur son appareil le disque inconnu. Certes, il avait plus de déceptions que d'agréables surprises. Ce jour-là, comme il pénétrait dans le petit magasin où il avait l'habitude de s'approvisionner, le patron le reconnaissant lui lança :

Sont réservés tous droits de traduction, d'adaptation, de mise au théâtre et au cinématographe.

— Vous allez être heureux, monsieur. On est venu m'apporter tout à l'heure une cinquantaine de disques provenant d'une vente après décès. C'est une affaire! Il y a là de quoi vous distraire. Et vous en aurez la primeur, car inutile de vous dire que je ne les ai pas fait tourner. Faites votre choix. Comme d'habitude, ils sont tous à trois francs, sans garantie.

Un sourire de contentement éclaira le visage du jeune homme heureux de satisfaire pour une somme modique sa petite et innocente manie. Il se mit à fouiller parmi les grands ronds de cire avec la ferveur d'un chercheur de trésors : il prit une romance dont le titre *Nuit étoilée* le séduisit, puis un monologue datant des environs de 1900, et une valse lente, etc., etc. Une inscription au milieu du disque le renseignait sur la nature de son acquisition; mais parfois cette inscription était presque effacée et il éprouvait de la peine à la reconstituer. Soudain, ses doigts saisirent un disque qui ne portait aucune indication; ce détail l'intrigua; il regarda si le temps n'avait pas usé la marque; mais non, ce morceau mystérieux n'avait jamais porté d'inscription. Il fut sur le point de le laisser, mais la curiosité l'emporta :

— Est-ce une mélodie, une fanfare, une chansonnette, un sketch? se demanda-t-il. C'est une devinette comme une autre. Bah! pour trois francs, je n'en mourrai pas!

Et il le mit de côté avec quelques autres déjà pris dans le lot au rabais.

— J'espère que la cueillette vous donnera toute satisfaction, lui dit aimablement le commerçant en recevant le prix de l'achat de Jacques Laumier.

— On ne sait jamais. C'est cet imprévu qui est amusant.

Son paquet sous le bras, l'employé de banque gagna son domicile.

— Avant de dîner, un petit air de musique, en guise d'apéritif, décida-t-il.

Evidemment il mit à contribution ses nouvelles acquisitions. Ce fut tout d'abord une chanson

d'amour qui avait dû ravir nos grands'mères; puis un refrain militaire très éraillé. Puis ses yeux tombèrent sur le disque énigmatique, sans indication.

— Et celui-là, que renferme-t-il?

Il plaça le rond de cire, abaissa la pointe et attendit en souriant. Il y eut d'abord une sorte de grésillement, puis quelques mots dont Jacques Laumier ne put comprendre le sens, et après un court arrêt, il entendit alors avec netteté ces paroles étranges, dont l'accent l'émut malgré lui :

— ... Puisque tu ne veux pas me remettre cette enveloppe, je te la prendrai de force, par tous les moyens... Par tous les moyens, je te le répète, et tu comprends ce que cela signifie. Cet argent, il me le faut, et je ne reculerai pas devant...

Ici, le disque avait enregistré une autre voix, une voix tremblante :

— ... Pitié!... Je vous en prie...

Mais l'autre voix reprit, implacable :

— ... Je ne suis pas venu ici pour faire du sentiment. J'ai besoin d'argent, et rien ne peut m'arrêter. Pour la troisième fois, cette enveloppe, ou bien...

Des mots entrecoupés de plaintes suivirent :

— ... Cette enveloppe, c'est toute ma fortune!... Je ne puis vous la donner... Vous êtes un misérable!

L'autre individu reprit :

— Pas de grandes phrases!... Le temps presse. J'ai plus besoin que toi d'argent. Tu es vieux, je suis jeune. Allons! si tu tiens à vivre ce qui te reste de jours, exécute-toi...

— Misérable! cria l'autre voix pour la seconde fois. J'ai pris mes précautions! si tu commets ce crime, sache bien qu'il ne restera pas impuni... Un jour, on apprendra...

— Tu ne parviendras pas à m'effrayer, ricana l'autre voix plus menaçante. L'enveloppe ou bien...

Il y eut un grand cri, puis comme un bruit de meubles qu'on renverse, des gémissements que couvraient des imprécations. Un arrêt, puis tout à coup

le bruit d'une détonation... Un long râle... Enfin, un brouhaha, mais plus aucun son distinct.

Le disque tourna, tourna, l'aiguille au bout des rainures, à vide. Jacques Laumier demeurait interloqué, partagé entre deux sentiments. Cependant, d'un geste machinal, il arrêta l'appareil, et fixa d'un œil interrogateur le disque noir.

— Allons, allons, monologua le jeune homme en s'efforçant d'écarter de son esprit une supposition. C'est absurde de voir ou plutôt d'entendre autre chose que ce qui est... Il s'agit certainement d'un monologue dramatique et si j'ai ressenti une impression de malaise, d'inquiétude, c'est que ce disque, par suite d'usure probablement, ne comporte plus de commencement ni de fin. Ces tirades détachées, sans présentation, donnent une impression pénible...

Il voulait se rassurer, mais sa pensée travaillait malgré lui :

— Ce ne sont pas là paroles d'acteurs... Il y a des accents qui ne sont pas d'un rôle appris... Et puis, ce disque ne porte aucune inscription; c'est un de ces disques vierges vendus aux particuliers désireux d'effectuer eux-mêmes un enregistrement...

Il haussa les épaules pour chasser de nouveau la vision qu'évoquaient dans son esprit les paroles entendues. Le disque restait sur le plateau, immobile, mystérieux. Il ne pouvait le regarder sans ressentir une certaine angoisse.

— C'est stupide! se morigéna-t-il.

Mais il interrompit là le petit concert dont il avait escompté le plaisir et qui le laissait troublé, perplexe. Il tenta de penser à autre chose, mais le colloque singulier du disque inconnu revenait impitoyablement à sa mémoire.

Le lendemain matin, en allant à son bureau, il entendait encore rouler dans sa tête les phrases perçues la veille; il ne pouvait se dégager de l'emprise, à tel point qu'il raconta tout de suite à un de ses collègues ce qui lui était arrivé. Ce dernier, comme lui-même tout d'abord, se mit à plaisanter :

— Ce sont d'excellents interprètes d'un sketch grand guignolesque. C'est du bien joué, puisque tu t'y es laissé prendre.

Le soir même, cet ami ne refusait pas d'accompagner Jacques Laumier à son domicile pour entendre le fameux disque; sa curiosité avait été éveillée. En se défendant mal d'un trouble qui l'oppressait, Jacques Laumier replaça le rond de cire noire. L'audition commença. Tout de suite, l'ami pourtant sceptique, averti, fut pris lui aussi d'une certaine angoisse. Il murmura :

— En effet, il y a là quelque chose d'indéfinissable dans ce dialogue qui le place en dehors de la convention ordinaire; il y a des cris, un mouvement, des répétitions de mots qui ne sont pas du théâtre... Et ces voix ne sont pas des voix d'acteurs...

Ils refirent jouer deux et trois fois ce disque et ces expériences successives ne firent que confirmer leur première impression.

— Je vais aller soumettre ce cas au marchand de musique, décida Jacques Laumier. Il est de la partie; son opinion noux fixera peut-être.

Le commerçant éclata d'un rire franc lorsque le jeune homme lui eut fait part de ses observations; mais sur son insistance et pour ne pas le contrarier, il se prêta à une audition du dialogue mystérieux. Mais à mesure que celui-ci se déroulait, son visage prenait une gravité qui révélait qu'il n'était pas loin de partager les soupçons de son client.

— Il est évident que ce n'est pas une prise de son ordinaire, dit-il enfin.

Il n'a pour ainsi dire pas servi, constata-t-il. Il ne sort pas d'une fabrique; il a été acheté vierge, comme vous le pensiez, et il a enregistré un dialogue par surprise. Il appartient à cette catégorie de disques utilisés par certains chefs de grosses entreprises pour dicter leur courrier, où pour tous autres usages; c'est ce qu'on appelle un dictaphone.

— Votre avis serait donc...

— ... que ce disque déclenché au moment voulu a

enregistré, à l'insu du visiteur, des paroles, des bruits, qui peuvent laisser le champ libre à toutes les hypothèses...

— Même les pires.

— Vous l'avez dit. D'ailleurs, au point de vue technique, ce disque est inconcevable; il y a des heurts et des éloignements de son inadmissibles dans l'art phonographique tel qu'il se pratique dans les studios.

— Mais, cela convenu, ne peut-il s'agir d'une plaisanterie de particuliers facétieux?

Le marchand esquissa une moue qui signifie que toute déduction à ce sujet pouvait se soutenir. Il conclut :

— A tout hasard, si j'étais à votre place, j'en toucherai un mot à la police. On ne sait jamais...

Le jeune homme fronça les sourcils :

— Que d'ennuis en perspective!... De deux choses l'une : ou bien c'est une blague, et j'aurai perdu mon temps; ou bien, c'est sérieux, et alors les tracas se multiplieront : convocations, témoignages, interrogatoires, etc...

— Evidemment.

Il y eut un silence. Au bout d'un instant où chacun des deux hommes restait plongé dans ses propres réflexions, le commerçant s'écria :

— J'y pense! J'ai comme client habituel, le brigadier Gérard, un limier du Quai des Orfèvres; c'est un fervent du phono; il achète régulièrement chez moi ses boîtes d'aiguilles.

— Vous pourriez lui soumettre nos appréhensions.

— C'est mon intention. Il passe chaque matin devant ma boutique pour se rendre à la Police Judiciaire; il demeure dans le quartier. Je le guetterai.

Jacques Laumier laissa bien volontiers au marchand de musique ce disque qui commençait à l'halluciner.

Le lendemain matin, vers huit heures, le brigadier Gérard qui empruntait son chemin habituel pour se

rendre à son travail s'entendit appeler par le commerçant :

— Un mot, je vous prie, monsieur Gérard?

Le policier pensa qu'on voulait lui proposer quelque nouveauté et répondit :

— Je repasserai ce soir.

— C'est pour quelque chose de... mystérieux, d'extraordinaire, insista le marchand.

Le brigadier Gérard entra donc dans la boutique :

— Je vous préviens, plaisanta-t-il, que si c'est un piège pour m'attirer chez vous, je vous retire ma clientèle.

Mais il fut entraîné doucement dans l'arrière-boutique et il vit son interlocuteur placer un disque sur le plateau d'un appareil.

— Qu'est-ce que je disais! s'exclama-t-il.

Mais il s'interrompit. Les singulières paroles des deux inconnus frappèrent ses oreilles. Le commerçant se lança ensuite dans les commentaires que l'on sait sur l'éventualité d'un enregistrement par surprise, à l'insu d'un des interlocuteurs.

— Très intéressant à première vue, murmura le détective. Voudriez-vous me dire où vous avez acheté ce lot de disques d'occasion?

— A la salle des ventes de la rue Drouot. Un employé attaché à l'établissement me fait signe chaque fois qu'on doit adjuger des appareils ou des disques. Je fais là souvent de bonnes affaires.

— Il faut que vous me donniez tous renseignements sur cette vente, le jour, l'heure, le nom du commissaire-priseur afin que je sache le plus rapidement possible à quelle liquidation appartient ce disque.

Le marchand de musique avait pris en note toutes ces indications. Le nom du commissaire-priseur intéressa plus particulièrement le brigadier qui, intrigué à son tour, résolut de tirer cette affaire au clair.

Une heure plus tard, il demandait à être introduit auprès de M. Bricoud, le commissaire-priseur, qui

avait ses bureaux rue Lafayette. Il lui fit part de l'objet de sa visite :

— Quel est le nom du vendeur? demanda-t-il.

— Il s'agit d'une succession. Après la mort de M. Ravon Jules-Ernest, banquier, rue Le Pelletier, ses héritiers furent dans l'obligation de mettre en vente ses meubles et immeubles, biens, etc., pour le partage légal.

— Succession importante?

M. Bricoud leva les bras :

— Bel héritage, monsieur, en vérité!... Plusieurs millions, Le défunt était un financier riche et coté.

— Quel âge avait-il?

— Encore jeune : une soixantaine d'années.

— Nombreuse famille?

— Ni femme ni enfants, d'après ce que je sais par le notaire de la famille. Des neveux, des nièces, des cousins plus ou moins éloignés. Cet homme d'affaires vivait solitaire malgré sa fortune.

— Comment est-il mort?

— Ah! voilà, c'est bien triste, lamentable, il s'est suicidé...

Le policier ne put retenir un léger haut-le-corps; mais il ne voulut pas laisser paraître son impression et questionna de nouveau :

— Quel motif donne-t-on à cet acte de désespoir?

— La neurasthénie, très certainement, à la suite de surmenage. Ce banquier travaillait beaucoup, et ne prenait aucun soin de sa santé.

— Le genre de suicide?

— Un coup de révolver dans la tempe... D'ailleurs si vous désirez de plus amples renseignements, je puis vous donner l'adresse du notaire.

— Vous me rendriez service.

— C'est Me Monclart, avenue de l'Opéra.

Je vous remercie. Je vais aller de ce pas lui demander quelques précisions.

Sans tarder, comme il l'avait annoncé, le brigadier Gérard se rendit chez l'officier ministériel, lequel ne

put que lui confirmer les dires du commissaire-priseur.

— Vous connaissiez bien M. Jules Ravon? questionna-t-il.

— Il fut toujours pour moi un ami.

— Excusez-moi de vous poser une question que vous pourrez juger déplacée, insolite, mais ma profession m'oblige souvent à l'indiscrétion. Je vous donne ma parole que je n'ai en vue que la recherche de la vérité.

— Je suis à votre disposition, et si je puis vous apporter ma contribution, croyez bien que je n'y manquerai pas, bien que vous me voyiez tout surpris d'apprendre qu'une enquête soit ouverte à propos de la mort de M. Ravon.

— Il ne s'agit pas encore d'une enquête. Votre réponse me fixera sur ce point.

Il regarda dans les yeux le notaire :

— D'après tout ce que vous saviez de M. Ravon, son suicide ne vous a-t-il pas étonné?

— En effet, prononça le notaire après une courte hésitation.

CHAPITRE II

SUICIDE?

De retour à son bureau du quai des Orfèvres, le brigadier Gérard se mit à rédiger pour lui-même, comme il en avait l'habitude, la relation des faits recueillis par lui depuis deux heures à peine sur le disque mystérieux. Mais de toutes les indications, il y en avait une qui dominait : l'impression du notaire sur le geste désespéré du banquier Ravon. Elle avait déterminé son action. Pourtant, il ne s'agissait que d'une impression. Le financier avait pu dissimuler même à ses amis ses souffrances, ses angoisses, et se détruire.

— Il s'agit de prouver que M. Ravon ne s'est pas suicidé, mais a été...

Il arrêta là son monologue. Il décida d'aller con-

sulter le rapport établi par le commissaire de police du quartier sur le suicide de M. Ravon. Ce document ne laissait place à aucune ambiguité : on avait trouvé le riche financier affaissé dans son fauteuil, la tempe trouée, le revolver dans sa main crispée. Constatations policières et médicales corroboraient. Il n'y avait aucun désordre dans la pièce. C'était la bonne qui descendant prendre son service le matin, à sept heures, avait trouvé le cadavre de son maître. Aucune effraction; aucun indice suspect n'avait été relevé. Le témoignage de la servante rapportait que son maître semblait soucieux depuis une semaine. A la suite de ces constatations, le permis d'inhumer avait été délivré sans difficultés. Il y avait trois semaines de cela.

Une secrétaire-dactylo venait travailler fréquemment chez le financier. Le policier apprit son nom : Mlle Suzanne Arnauld.

— Peut-être apprendrai-je de ce côté quelque chose d'intéressant? pensa-t-il.

Il convoqua la jeune fille. Il lui posa la même question qu'au notaire :

— M. Ravon avait-il manifesté l'intention d'en finir avec la vie?

— Pas à ma connaissance, répondit sans ambages la secrétaire.

— Alors, quelle est votre impression, mademoiselle?

Elle hocha la tête :

— Ce tragique événement m'a surprise, bouleversée, d'autant plus...

Elle s'interrompit comme si elle avait regret de dire toute sa pensée; mais le policier insista :

— Vous dites : d'autant plus... achevez votre phrase, je vous prie?

Elle ne pouvait se dérober à cette invitation.

— D'autant plus qu'une affaire très importante sollicitait tout son effort; je ne sais de quoi il s'agissait, mais ce que je puis vous affirmer, c'est que

cette affaire était en très bonne voie et devait presque doubler le capital de mon patron.

— Vous connaissez le membre de la famille qui a été chargé de régler la succession et les affaires pendantes?

— Certes, c'est M. Edgard Rougemont, son neveu.

— M. Ravon voyait-il souvent ce parent?

— Très rarement. Mon patron vivait très seul, comme vous le savez, et ce neveu ne semblait pas lui être très cher.

Elle ajouta comme si elle avait commis une indiscrétion :

— Ce n'est qu'une impression personnelle. Il ne faudrait peut-être pas baser votre jugement sur ma simple appréciation.

— Vous étiez depuis longtemps au service de M. Ravon.

— Depuis deux ans.

— Je vous remercie, mademoiselle.

Comme elle se retirait, il ajouta :

— J'aurais peut-être encore besoin de vous. Ne soyez pas étonnée si je vous convoque de nouveau.

— A votre disposition, répondit-elle sans émotion apparente.

Elle allait passer la porte. Il la rappela et feignant d'avoir oublié un détail sans importance, il lui demanda :

— M. Ravon n'avait-il pas un appareil enregistreur de disques dans son bureau?

— Oui, en effet..., oui, balbutia-t-elle; mais je ne vois pas...

— Moi non plus, je ne vois pas... Je vous posais cette question au hasard, comme je vous aurais demandé si votre patron fumait la pipe ou aimait lire Victor Hugo.

Et il lui fit de la main un signe d'adieu. Aussitôt qu'elle fut partie, il prit des notes, puis consulta l'annuaire téléphonique :

— Voyons, nous disons Rougemont Edgard... Parfait! le voici : 120, avenue Georges-V. Wagram 62-04.

Il forma lettres et chiffres sur le cadran de l'automatique, l'écouteur à l'oreille :

— Monsieur Edgard Rougemont?... Allô... c'est vous?

La réponse dut être affirmative, car le policier expliqua :

— Vous serait-il possible, monsieur, de venir sans tarder vous entretenir avec moi quelques instants à la Police Judiciaire?... Ici, brigadier Gérard. C'est au deuxième à gauche, entrée par le quai des Orfèvres... Tout de suite, mais oui!... Non, je ne puis vous dire quoi que ce soit par téléphone... Rien de grave, rassurez-vous... Un simple renseignement, oui... Cinq minutes à peine... Une mise au point... Merci... Je vous attends.

En attendant son visiteur, le brigadier Gérard se mit à arpenter son bureau. avec de brusques arrêts. Un quart d'heure passa; immobile à présent à la fenêtre, il tapotait la vitre d'un doigt nerveux. Enfin, son visage se détendit; il venait de voir stopper une auto de grande marque. Son pressentiment ne le trompa pas : un homme encore jeune, une quarantaine d'années, à l'allure sportive, lâcha le volant, sauta sur le trottoir, et une minute après était introduit par le garçon de l'antichambre. Il se présenta sans embarras:

— Edgard Rougemont avec lequel vous avez eu il y a un moment une conversation par fil.

Le policier présenta une chaise, à gauche de son bureau :

— Je vous remercie d'être venu à mon appel, monsieur. J'espère ne pas vous retenir longtemps. Voici, il s'agit de...

M. Edgard Rougemont l'interrompit d'un geste et au grand étonnement du brigadier commença :

— Je me doute du mobile qui vous a poussé à me demander d'urgence un entretien. C'est à propos de la mort de mon oncle, le banquier Jules Ravon?

— En effet, mais rien ne pouvait vous faire supposer...

— Parce que vous ne savez pas.

Alors, en scandant bien ses mots, il déclara :

— Je sais, monsieur, ce que vous allez me dire et non m'apprendre : mon oncle ne s'est pas suicidé; il a été assassiné!

Le visage du brigadier Gérard reflèta le plus vif étonnement. Il s'attendait à tout, excepté à cela.

— Vous dites : assassiné?

— Oui, je le répète. D'ailleurs, n'est-ce pas votre opinion?

— En vérité, je n'enquête sur l'affaire que depuis quarante-huit heures, et mon opinion n'est pas encore bien établie.

— En tout cas, la version du suicide ne vous semble plus plausible. Donc, c'est fatal, vous avez adopté l'hypothèse du crime.

M. Edgard Rougemont devait mettre le comble à la stupéfaction du détective en ajoutant :

— Et l'assassin, le connaissez-vous?... Oui, n'est-ce pas, et c'est moi?

— Mais... qui a pu vous faire croire...

— Tout, et vous ne seriez pas l'excellent enquêteur dont la réputation est bien établie si vous n'aviez pas conclu dans ce sens.

Le policier ne répondit pas; il entendait savoir où voulait en venir son extraordinaire interlocuteur. Celui-ci poursuivit :

— Je m'étais toujours dit que si quelque circonstance amenait la police à effectuer des recherches sur les causes de la mort de mon oncle, des apparences m'accuseraient presque fatalement d'en être la cause. Mais ces apparences, monsieur, sont trompeuses...

Le brigadier Gérard interrogea :

— Pourquoi avoir attendu d'être convoqué ici pour dire ce que vous saviez?

— Je n'aime pas me mêler de ce qui ne me regarde pas. Je ne suis pas policier.

— Il n'y a pas besoin d'exercer cette profession pour dénoncer un criminel, surtout lorsque celui-ci

a supprimé un être qui vous est cher. Car je suppose que vos relations avec votre oncle étaient affectueuses?

M. Edgard Rougemont hésita, puis :

— Je ne vous cacherai pas que mon oncle et moi ne nourrissions l'un pour l'autre que des sentiments d'une tendresse relative. Nos caractères s'étaient souvent opposés. C'est même ce qui a donné lieu à penser que je n'étais pas étranger à la mort dramatique de mon oncle.

— Alors, d'après vous, monsieur Jules Ravon a été tué. Avez-vous quelques indices sur l'assassin?

— Aucune certitude.

— Mais des soupçons?

— Il est facile d'avoir des soupçons, répondit évasivement Edgard Rougemont.

— Mais encore?

Le neveu du banquier fit de la main un geste vague :

— Je n'entends pas imiter ceux qui m'accusent. Je ne vous citerai un nom que lorsque je serai sûr de ne pas me tromper.

— C'est dommage, car vous auriez pu m'aider dans mes investigations en me faisant quelques confidences, même sous toutes réserves.

Le visiteur secoua la tête :

— N'insistez pas, je vous prie. Je suis accouru à votre premier appel, sans hésiter, comme vous le voyez. Je vous ai dit : je suis l'homme que l'on accuse. Me voici.

Le policier se leva; il devinait qu'il n'avait plus rien à attendre de son interlocuteur. Pourtant, devant ce dernier qui se disposait à partir, il pensa tout haut:

— La mise en scène du suicide a été bien soignée pour avoir trompé le commissaire de police et le médecin légiste. C'est du beau travail.

Edgard Rougemont tendit la main au brigadier :

— Au revoir, cher monsieur, et si par hasard,

j'obtiens la certitude, vous pouvez compter sur ma collaboration sincère.

Le policier s'inclina. Après le départ de son visiteur, il appela le garçon de bureau :

— Il faut que tu me trouves un phono dans le temps le plus bref, c'est-à-dire tout de suite?

— Mais, il faut que je trouve un marchand...

— Tu n'es guère débrouillard. La concierge a un appareil. Demande-lui de me le prêter pour un moment.

Quelques instants plus tard, le garçon de bureau revenait avec le phono. Aussitôt, le brigadier Gérard qui avait déposé tout à l'heure sur son bureau le disque enveloppé soigneusement, déplia le paquet, mit l'appareil en mouvement et plaça le disque. L'étrange enregistrement se fit entendre. Le policier tendit une oreille attentive :

— Est-ce sa voix?... On ne saurait le dire...

Il cherchait à comparer la voix du disque avec celle d'Edgard Rougemont; mais l'audition manquait de netteté dénaturée par l'éloignement des interlocuteurs en présence. Le dialogue énigmatique avait été pris à une certaine distance, à l'improviste, de toute évidence.

Le brigadier reprit le disque, l'enveloppa avec précautions et l'enferma dans son tiroir en murmurant :

— Ce disque, c'est un atout que je ne jouerai qu'au moment opportun. Ce n'est pas l'heure encore. Trop de hâte risquerait de compromettre irrémédiablement la partie.

CHAPITRE III

LES DETTES DU NEVEU

Le brigadier Gérard était loin d'être satisfait de son entrevue avec le neveu du banquier Ravon. Il eut préféré se trouver en présence d'un homme qui au-

rait nié, qui se serait débattu et qu'il aurait pu confondre. Mais Edgard Rougemont l'avait quelque peu déconcerté en prenant les devants, en s'accusant lui-même.

— Innocence ou cynisme?

C'était la question qu'il se posait depuis vingt-quatre heures.

Sa première démarche fut de se rendre auprès du marchand de musique qui avait vendu le mystérieux disque; il demanda à ce dernier de ne parler à quiconque de l'étrange trouvaille. Il sollicita la même discrétion de Jacques Laumier. Il importait de ne pas ébruiter l'affaire. Cependant, il établit un rapport tendant à l'ouverture d'une enquête complémentaire sur le suicide du banquier Jules Ravon. Un juge d'instruction fut commis, mais les éléments du dossier parurent bien frêles à ce dernier qui ignorait l'existence du disque. Il paraissait prématuré et même dangereux au brigadier Gérard de divulguer le texte accusateur du disque.

— Lorsque j'aurai un commencement de preuve contre l'assassin, alors je jetterai mon atout.

Les recherches qu'il entreprit discrètement sur le genre d'existence d'Edgard Rougemont lui apprirent que ce dernier qui vivait très médiocrement avant la mort de son oncle menait la grande vie; les créanciers avaient été payés, et ils étaient nombreux; l'héritier avait quitté son petit logement de la rue de Grenelle pour habiter l'avenue de la Grande-Armée; il fréquentait les boîtes de nuit et n'exerçait aucune profession.

Cinq jours s'écoulèrent durant lesquels le policier chercha en vain la preuve accablante. Quelque peu impatienté, il décida de se livrer à l'épreuve qui pouvait être concluante. Il se rendit auprès du notaire chargé de la succession du banquier défunt, M. Monclart.

— Combien d'héritiers se sont partagés la fortune de M. Jules Ravon, feu votre client?

Le notaire énuméra les personnes bénéficiaires;

elles étaient huit; il y avait le neveu, quatre cousins et trois amis personnels.

— Voudriez-vous me rendre le service de les convoquer en votre étude? demanda le policier.

— Sous quel prétexte?

— Cela m'importe peu; ce que je désire, c'est de les voir rassemblés chez vous en même temps.

— Mais encore faut-il un motif plausible, répéta l'officier ministériel.

Alors annoncez leur que vous avez une intéressante communication à leur faire concernant l'héritage de Jules Ravon.

— Et cette communication consistera?

— En la lecture d'une lettre que je vous remettrai.

— Soit, acquiesça le notaire.

Trois jours après, chez Me Monclart, les huit héritiers du banquier décédé se trouvaient réunis autour du bureau du notaire, tous très intrigués. Que leur voulait-on? A toutes les questions qu'ils posaient à l'officier ministériel, celui-ci opposait un mutisme souriant, se contentant d'annoncer :

— A cinq heures, quelqu'un doit venir ici qui vous mettra au courant.

Cinq heures sonnèrent à la pendule Louis XV qui ornait la haute cheminée du bureau. Les héritiers commencèrent à manifester quelque impatience. La sonnerie du téléphone interrompit les récriminations. Le notaire prit l'appareil et tout de suite ses traits se contractèrent :

— M. Gérard ne viendra pas?... C'est une mauvaise plaisanterie!... Qui êtes-vous?... Je ne sais ce que cela veut dire... Allô!... Allô!...

Me Monclart attendit encore à l'appareil, multipliant les Allo! mais en vain; on avait raccroché à l'autre bout du fil. Quelqu'un s'enquit :

— Qui vous téléphonait?

— Je l'ignore. Toujours est-il que ce correspondant mystérieux m'a appris que le brigadier Gérard, car c'était lui qui devait venir, en était empêché pour raison majeure

Une voix railleuse s'éleva :

— Le brigadier Gérard, roi des policiers, dit-on, devrait savoir que l'exactitude est la politesse des rois tout court.

C'était Edgard Rougemont.

Les huit personnes convoquées ne dissimulèrent pas leur contrariété d'avoir été dérangées pour rien. Le notaire s'excusait comme il pouvait, se repentant d'avoir cédé au désir du policier.

Bientôt, Edgard Rougemont demeura seul. Il alla serrer la main de Me Monclart :

— En vérité, vous ne saviez pas pourquoi le brigadier Gérard tenait à nous voir cet après-midi?

— Je vous assure qu'il ne m'avait pas fait part de ses intentions. C'est seulement devant son insistance et avec l'idée que je serais utile aux héritiers de feu M. Jules Ravon que je me suis permis de vous écrire.

Le sourire de son interlocuteur s'accentua :

— Eh bien, je vais vous le dire pourquoi le plus fin des limiers tenait à nous voir à l'heure du thé. C'était pour nous régaler d'une audition de disques?

Me Monclart écarquilla des yeux où se lisait l'étonnement :

— Une audition de disques? répéta-t-il.

— Comme je vous le dis, cher maître.

Et il laissa le notaire abasourdi, ne sachant s'il s'agissait d'une plaisanterie.

Pendant ce temps, une aventure inouïe arrivait au brigadier Gérard. A quatre heures et demi, celui-ci avait quitté son bureau de la Police Judiciaire pour se rendre chez Me Monclart; il tenait à la main une serviette de cuir jaune dans laquelle il avait mis le fameux disque. Il faisait beau temps. Le policier décida d'aller à pied jusqu'à l'avenue de l'Opéra; il longea les quais jusqu'au Louvre, traversa le Carrousel et s'engagea dans la rue de Rivoli. Soudain, il se sentit bousculé, pris dans un remous de passants et... sa serviette lui était arrachée brusquement de la main. Il avait essayé de rattraper le voleur à peine aperçu, mais s'était heurté à une femme qui

s'était mise à crier, ameutant les personnes autour d'elle. Un temps d'arrêt forcé, et cela avait suffi pour faciliter la fuite du mystérieux personnage. En vain avait-il tenté de le rejoindre; celui-ci s'était éclipsé avec rapidité. Cependant, au hasard, il avait parcouru une centaine de mètres devant lui. Peine perdue!

Vers six heures, le brigadier Gérard arrivait chez Me Monclart. On devine l'accueil plutôt désagréable que lui fit le notaire :

— Ils sont évidemment partis, monsieur!

— Je le comprends; mais une circonstance tout à fait imprévue m'a empêché d'être à l'heure. Est-ce que M. Edgard Rougemont est venu?

— Certes, et ce n'était pas le moins contrarié. Il nous a raconté que vous vouliez nous offrir un concert de musique enregistrée.

Le policier se mordit les lèvres :

— C'était en effet mon intention; il est bien renseigné à ce que je vois.

Le visage du notaire refléta l'indignation :

— Alors, c'est vrai? Vous aviez projeté cette mascarade musicale chez moi, dans mon bureau? Je ne saisis pas très bien. Vous me faites votre complice d'une comédie...

Le brigadier l'interrompit :

— Ne vous fâchez pas, monsieur le notaire. Je vous certifie que mon ressentiment du tour que l'on m'a joué égale le vôtre. Mais il serait trop long de vous expliquer. En bref, j'avais organisé ce rendez-vous des héritiers dans le but de démasquer un coupable...

— L'assassin de M. Jules Ravon?

— Tout au moins cette épreuve devait me fournir des indications intéressantes.

Me Monclart haussa légèrement les épaules :

— C'était très hasardeux.

— Peut-être, et il y a une heure, je pensais comme vous, mais à présent...

— Vous avez une conviction?

— Je vous répondrai sans hésitation : il m'est arrivé il y a quelques instants une aventure qui m'a donné la certitude que je cherchais : le soi-disant suicide de votre client le banquier Ravon est entouré de circonstances plus qu'étranges...

Il y eut un silence. Le notaire cherchait à comprendre la pensée du policier à travers ces explications énigmatiques, et celui-ci s'efforçait de démêler l'écheveau embrouillé de cette affaire.

A brûle-pourpoint, le brigadier Gérard lança :

— M. Jules Ravon ne s'est-il pas livré à une opération quelconque chez vous au cours de ces temps derniers? Cherchez bien, je vous prie. N'y a-t-il pas eu une démarche de sa part?

L'officier ministériel chercha, puis :

— Il y a un mois, c'est-à-dire une semaine environ avant son suicide ou son... assassinat, comme vous voudrez, mon client a retiré de chez moi un pli...

Le policier exulta :

— Une enveloppe?... L'enveloppe dont il est question dans le disque, très certainement?

— Je ne sais...

— Vous ne pouvez pas savoir. Mais dites-moi encore : M. Jules Ravon n'a-t-il jamais fait allusion au contenu de cette lettre?

— Il n'est pas dans mes habitudes de provoquer les confidences de mes clients. La discrétion est une des qualités qu'exige notre profession.

— Loin de moi l'intention de vous en blâmer; mais il était de mon devoir de vous poser cette question. D'ailleurs, l'existence de cette enveloppe m'importe seule.

Le notaire témoigna de quelque impatience :

— Vous vous exprimez en termes qui demeurent pour moi sibyllins. Votre pensée m'échappe.

— Veuillez accepter toutes mes excuses. Les policiers doivent eux aussi observer la discrétion professionnelle. D'ailleurs, je cesse de vous importuner.

Il prit congé de Me Monclart, le laissant perplexe, songeur.

Certes, quelques points acquis lui semblaient de première importance; et si d'un côté il avait lieu de se féliciter des premiers pas de l'enquête, il pestait sourdement contre le mauvais sort; ce vol de sa serviette contenant le fameux disque. Il maugréait tout en regagnant les bureaux du Quai des Orfèvres :

— Je suis pisté, cela ne fait aucun doute; ils me connaissent, moi, je les ignore. Ils m'ont suivi, dépouillé avec art, et à présent mon atout est entre leurs mains. Mais comment aurais-je pu me douter d'un tel coup d'audace?

Il termina ce monologue par cette appréciation :

— Gredins redoutables avec lesquels il va falloir jouer serré, très serré.

Une personne l'attendait dans le couloir conduisant à son bureau; il la reconnut tout de suite : c'était la secrétaire-dactylographe du banquier défunt, Mlle Suzanne Arnauld

— Que venez-vous m'apprendre, mademoiselle? fit-il en la saluant.

Il la fit entrer dans son cabinet de travail. La jeune fille semblait en proie à une violente émotion :

— Depuis deux jours, monsieur, balbutia-t-elle, je suis en butte à des ennemis invisibles.

— Expliquez-vous?

— Je reçois des coups de téléphone mystérieux pleins de menaces à mon égard.

— Ces voix anonymes ne vous rappellent rien?

— Impossible de les identifier.

— Cette voix n'est-elle pas un peu grasseyante, traînarde?

— En effet.

Un rapprochement se fit aussitôt dans l'esprit du brigadier; mais il laissa parler la jeune fille.

— Ces communications ont toutes le même thème: « Garde-toi bien de dire quoi que ce soit, ou bien cela te coûtera très cher. Pourquoi as-tu parlé du phono?... »

« Je veux répondre, mais alors l'appareil est raccroché à l'autre bout du fil.

— Décidément, le téléphone joue un rôle aussi important que le phono dans cette affaire, commenta-t-il.

Mais après avoir laissé la jeune fille reprendre haleine, il lui demanda :

— Puisque un bon hasard a conduit vos pas vers moi, mademoiselle, voudriez-vous me rendre un service?

— Si je le puis, très volontiers, répondit-elle,

— Et surtout la plus grande franchise. Que la crainte de représailles ne vous rende pas réticente. Votre patron, M. Jules Ravon, n'avait-il pas l'habitude en certaines circonstances bien déterminées de surprendre à l'aide d'un appareil enregistreur certaine partie caractéristique des conversations engagées dans son bureau?

Elle s'effara comme l'autre jour :

— Vous savez donc?... Il m'avait fait jurer de ne jamais révéler à qui que ce soit cette habitude.

— D'après vous, quelles étaient les intentions secrètes du banquier en agissant ainsi?

— Il m'avait dit lorsque je m'étais aperçue de ce procédé : « J'enregistre leurs paroles; ce sont des témoignages verbaux qui valent des contrats signés. Et puis, lorsque mes clients sont partis, je puis à loisir méditer sur le sens de leurs propos. » Certes, il n'agissait ainsi que dans des cas très particuliers... Lorsqu'il se trouvait en présence de gens suspects à quelque titre.

— Très bien, apprécia le policier. Je vous remercie de ces renseignements qui me sont précieux. Permettez-moi une autre question : vous avez vu évidemment fonctionner cet appareil?

— Une fois seulement, et par hasard, M. Ravon m'ayant appelée au milieu d'une conversation avec un client.

— L'appareil faisait-il du bruit?

— Il fallait savoir qu'il fonctionnait et bien prêter l'oreille, sans cela nul n'aurait pu le savoir.

— Comment vous en êtes-vous aperçue?

— Par la position de la manette de mise en marche qui était abaissée.

— Parfait?... Autre chose : la veille de son... mettons suicide, votre patron avait-il manifesté de la nervosité?

— En effet, j'avais remarqué ses sautes d'humeur.

— A-t-il reçu, ce jour-là, la visite de son neveu, M. Edgard Rougemont?

— Oui, je me le rappelle très bien. C'était vers quatre heures de l'après-midi. Il est reparti une heure après.

— Et il n'est pas revenu?

— En tout cas, pas avant mon départ, à six heures.

Le brigadier Gérard avait noté soigneusement tous ces renseignements.

CHAPITRE IV

LA CABANE PERDUE

L'inspecteur Gérard téléphonait tous les jours au marchand de musique chez lequel avait été trouvé le disque mystérieux afin de savoir s'il n'y avait rien de nouveau. En effet, il avait chargé ce commerçant de bien vouloir rechercher par tous les moyens la totalité des disques ayant subi le feu des enchères après le décès du banquier Ravon. D'autres disques existaient certainement semblables à celui que le hasard avait mis en sa possession. Où étaient-ils? Dispersés par lots.

Or, le lendemain même du jour où le policier avait eu une entrevue avec Suzanne Arnauld, un coup de téléphone lui apprenait que le marchand de

musique avait pu retrouver chez un collègue une série de disques au rabais parmi lesquels certains présentaient les mêmes caractéristiques que l'autre, celui-là même si prestement subtilisé au brigadier.

— Veuillez les garder par devers vous. Je vais les faire chercher si je ne puis me déranger moi-même, avait répondu le policier en apprenant l'importante nouvelle.

A part lui, il pensa :

— Ces disques vont probablement m'apprendre du nouveau. Ah! si je pouvais identifier cette voix! L'enquête entrerait dans sa phase décisive.

Bien que sollicité par plusieurs affaires en cours, il décida d'aller lui-même chez le marchand de musique. A peine était-il entré dans la boutique que le commerçant l'apercevant poussa une exclamation de surprise :

— Vous, monsieur Gérard?

— Qu'y a-t-il d'étonnant à cela?

— Mais..., balbutia le marchand, vous venez d'envoyer quelqu'un prendre les disques...

— C'est une plaisanterie?... Personne n'a pu venir de ma part.

— Mais si... ou tout au moins cet individu me l'a assuré... Il sort d'ici.

Il alla à la porte et regarda dans la rue :

— Tenez, là-bas, ce taxi qui démarre, c'est celui de l'homme en question...

Le brigadier n'en voulut pas entendre davantage; il se précipita sur le trottoir, laissant abasourdi, décontenancé, le marchand de musique. Il sauta dans un taxi :

— Chauffeur, vous voyez cette auto qui file à cent mètres de nous, oui, la carrosserie bleue. Suivez-là.

La poursuite commença. Le policier réglait la marche de sa voiture par des indications données au chauffeur, car il importait de ne pas éveiller l'attention de l'individu qui emportait les disques.

— Cet homme, se disait le brigadier, cet homme est bien renseigné sur la valeur de son butin; il y a

peut-être là entre ses mains de quoi envoyer quelqu'un à l'échafaud.

Bientôt, à rapide allure, l'auto gagna la Porte d'Italie. Il fallut ruser pour éviter d'être aperçu. Enfin, le véhicule stoppa devant une cabane perdue au milieu d'un vaste terrain, sorte de hutte qui ne paraissait pas habitée, remise de maraîcher probablement. Le brigadier Gérard avait ordonné au chauffeur de s'arrêter à un endroit où une haute bâtisse s'élevait. De là on pouvait observer sans être vu.

L'homme qui tenait sous son bras le paquet qui devait contenir les disques régla son chauffeur et se dirigea vers la cabane dont la porte s'entr'ouvrit à son approche.

— Demeurez là jusqu'à ce que je revienne, dit le policier en s'éloignant de son taxi.

Il s'approcha le plus près possible de la cabane. Celle-ci ne prenait le jour que par une lucarne.

— Ah! si je pouvais voir ce qui se passe là dedans, murmura-t-il.

Le terrain inculte était hérissé d'arbustes, de lianes, d'herbes hautes; il n'était enclos que d'une frêle barrière dont le bois vétuste s'effritait. Ce ne fut qu'un jeu pour lui de l'enjamber et de passer de l'autre côté.

— Nous allons faire de la marche rampante, dit-il en s'accroupissant sur les talons.

Il avança ainsi pas à pas, s'arrêtant pour regarder la lucarne, toujours dans la crainte d'être découvert. Aucun passant dans les parages; ceux qui habitaient cette misérable construction en bois semblaient avoir choisi à dessein ce lieu solitaire, écarté, un des rares qu'il soit encore aux abords de Paris.

Après un effort renouvelé à chaque instant, il se trouva enfin à cinq mètres seulement de la cabane autour de laquelle on avait pratiqué un chemin. Il s'agissait de franchir ce chemin à découvert, tâche périlleuse. Après avoir mûrement réfléchi sur la manière de procéder, il se décida à bondir, tout

près de la cabane, juste au-dessus de la lucarne, objet de sa curiosité.

Cette lucarne était voilée intérieurement par un léger rideau. En multipliant les précautions, il avança son visage vers les carreaux afin de voir ce qui se passait à l'intérieur. Il ne put retenir qu'à grand'peine un cri d'étonnement : dans le local, ligotée sur une chaise, il y avait une jeune fille, et celle-ci n'était autre que Suzanne Arnauld, la secrétaire dactylographe du banquier Ravon. La malheureuse semblait en proie à l'épouvante; ses yeux étaient égarés. Autour d'elle, il ne vit tout d'abord aucune présence. Cependant son regard s'habituant à l'ombre qui noyait chaque chose dans ce logis de fortune distingua deux hommes qui, par bonheur pour lui, tournaient le dos, assis à une table, devant quelque chose d'assez volumineux. Il ne tarda pas à comprendre ce que ces deux hommes faisaient : ils écoutaient un phono.

— Les disques! haleta-t-il.

Malgré toute son attention, il ne parvint pas à saisir le moindre mot; ce n'était pour lui qu'une suite de sons indistincts.

Soudain le regard de la jeune fille rencontra le sien. De la main, il lui fit signe de ne rien laisser paraître de ses sentiments. Elle comprit et reprit son attitude passive. Qu'allait-il faire? Ils étaient deux. Brusquer les choses? Et si cela ne tournait pas à son avantage, la jeune fille ne serait-elle pas la première à pâtir de son imprudence? Il résolut d'aller en hâte chercher du renfort afin de cerner la cabane et de surprendre les malfaiteurs dont il n'avait pu distinguer les traits. Il fit signe de la main à Suzanne Arnauld de patienter; puis avec les mêmes précautions il reprit le chemin qu'il avait emprunté tout à l'heure.

— Les disques sont là, répétait-il.

Mais à la suite de quelles circonstances la malheureuse dactylo était-elle tombée entre les mains de

ces individus? C'était là un nouveau point d'interrogation.

Il allait atteindre la clôture du terrain lorsqu'il aperçut à la lucarne de la cabane le visage grimaçant d'un homme.

— Démasqué! s'exclama-t-il.

Mais la tête disparut derrière le rideau.

— Il s'agit de faire vite à présent, fit le policier en courant vers son taxi.

Il lança au chauffeur :

— En quatrième vitesse, Quai des Orfèvres.

La voiture ne mit pas vingt minutes à accomplir le trajet. A peine arrivé, le brigadier mobilisa d'urgence trois de ses inspecteurs :

— Et n'oubliez pas vos revolvers, recommanda-t-il. Ça bardera peut-être.

Il remontait dans le même véhicule avec ses trois collègues lorsqu'un jeune homme au visage très pâle l'interpella :

— C'est bien vous le brigadier Gérard?

Sur la réponse affirmative du policier, il poursuivit d'une voix que l'émotion entrecoupait :

— Je venais vous prévenir que ma fiancée a été enlevée...

— Mademoiselle Suzanne Arnauld?

— Oui, et j'ai tout lieu de craindre pour sa vie.

Le brigadier ne s'attendait pas à cette complication. Il lança au jeune homme :

— Je sais, je sais, et nous allons mettre tout en œuvre pour la délivrer, mais je vous en prie, du calme. Attendez-nous ici.

Le jeune homme insista :

— Permettez-moi de vous accompagner. Les ravisseurs de Suzanne sont de redoutables malfaiteurs. Vous ne serez jamais trop contre eux.

Le brigadier Gérard demeura inflexible :

— Vous êtes trop ému. Vous risqueriez de compromettre la partie qui est sérieuse. Je vous le répète : attendez ici notre retour. J'espère bien que nous reviendrons avec votre fiancée.

Le taxi démarra. Les policiers quittèrent l'auto à trois cents mètres environ de la cabane. Ils y parvenaient lorsqu'ils aperçurent deux hommes entraînant de force une jeune fille vers une conduite intérieure qui stationnait de l'autre côté de la chaussée.

— En avant! ordonna le brigadier à ses collègues. Ils s'enfuient!

Mais les autres qui avaient dû éventer leur arrivée prenaient le pas de course avec leur captive et bondissaient dans la voiture que le chauffeur mettait en marche.

— Tirez sur eux! commanda le brigadier.

Les policiers sortirent leur revolver et pressèrent sur la gachette. Plusieurs coups de feu partirent; mais la conduite intérieure était déjà loin.

— Trop tard! s'écria le brigadier Gérard dépité.

Il ne fallait pas songer à rattraper l'auto qui filait à présent à toute allure et disparaissait à un tournant. Les policiers gagnèrent la cabane dont la porte était restée ouverte; ils pénétrèrent dans le local : il n'y avait plus que les deux chaises et la table qui supportait le phonographe.

— Evidemment, ils ont emporté les disques, constata le brigadier. Chou blanc!

Il ajouta entre ses dents :

— Ces disques doivent avoir une certaine importance si j'en crois les efforts réalisés pour les soustraire à ma curiosité.

Puis s'adressant à ses collaborateurs tout aussi décontenancés que lui :

— Nous n'avons plus qu'à retourner quai des Orfèvres.

Pendant ce temps la conduite intérieure dans laquelle avaient pris place les deux individus de la cabane et leur otage traversait les rues, les carrefours sans que le conducteur semblât suivre un itinéraire bien déterminé; son but paraissait plutôt d'égarer par des détours multiples des poursuivants éventuels. Enfin elle stoppa devant un petit bar proche des abattoirs de la Villette. Un des deux hom-

mes descendit pendant que l'autre restait dans le véhicule avec Suzanne Arnauld. L'individu passa sans s'arrêter devant le comptoir où trônait le patron, les manches de sa chemise retroussées jusqu'au coude, et poussa une porte située au fond du café : c'était une sorte d'arrière-boutique interdite à la clientèle ordinaire. Cette pièce exiguë était sommairement meublée de deux tables rondes et de trois chaises. Un homme s'y trouvait qui s'enquit aussitôt :

— Alors, les disques?

— Les voici, fit l'autre en sortant de dessous son pardessus un paquet plat.

— Très bien, camarade, dit le singulier consommateur dont le visage s'éclaira d'un sourire.

— Tout n'a pas été comme sur des roulettes.

— La petite a fait des difficultés?

— Non, mais la police a failli nous surprendre.

L'individu ragea sourdement :

— Toujours ce brigadier Gérard, je m'en doute.

— Il s'en est fallu de peu que nous ayons été faits comme des rats.

— Son insistance pourrait lui coûter cher. Pourquoi nous cherche-t-il noise? Il n'avait pas à se mêler de cette affaire : le banquier Ravon suicidé, c'était là la bonne version...

Il frappa du poing sur la table :

— Enfin, il ne tient pas encore le bon bout; s'il a des soupçons, il ne possède aucune preuve.

Il tendit la main pour prendre le paquet de disques :

— Les preuves, les voici, et elles sont entre bonnes mains. Nous avons de l'avance sur ce maudit limier de la Préfecture, heureusement.

Il plaça le paquet dans une serviette en cuir noir.

— Et la petite, qu'en faisons-nous? demanda l'homme au consommateur mystérieux qui semblait être le chef.

— Quel besoin avait-elle de pactiser avec la police! Je crois que la peur portant conseil, elle hési-

tera désormais à faire des confidences au brigadier Gérard.

— Alors, nous la relâchons?

— Pas encore. Tu vas l'amener ici. L'endroit est sûr; le patron est des nôtres; elle passera la nuit dans ce local. Demain, nous aviserons sur le sort à lui réserver. Si elle nous gêne...

Il ricana et acheva sa pensée :

— ... on s'en débarrassera.

CHAPITRE V

LE BAR DU LOUP GAROU

Suzanne Arnauld fut sortie de la voiture sans ménagements et conduite dans l'arrière-boutique par les soins des deux acolytes qui l'avaient accompagnée jusque-là. L'auto repartit dans une direction inconnue.

Le bar qui portait comme enseigne : *Au Loup Garou* était un des plus mal famés du quartier; c'était le lieu des mauvais garçons, escarpes, récidivistes. Entre les gens du lieu, il était convenu tacitement que rien de ce que l'on y voyait ou entendait ne devait passer la porte. Aussi bien l'entrée de la jeune fille ainsi encadrée ne fut pas remarquée ou du moins personne ne voulut y prêter attention. Le patron, lui-même, le gros Bébert, comme on l'appelait, ne jeta qu'un regard distrait sur le trio qui disparut rapidement derrière la porte.

— Ah! voici la petite bavarde, l'amie du brigadier Gérard! l'accueillit le consommateur mystérieux.

Sa voix devint menaçante :

— Ma belle, tiens-le-toi pour dit, si tu continues à renseigner la police sur ton ancien patron et sur... les disques, je puis t'assurer que ton mariage avec le jeune Jacques Langlin sera bien compromis. Nous ne te demandons qu'une chose : te taire. Tu vois ce qu'il t'en a coûté de bavarder. Que cela te soit un avertissement.

La jeune fille ne répondit pas. L'homme poursuivit :

— Je te rendrai la liberté demain, car ce soir, j'ai des raisons de te garder.

Il lui désigna une chaise au fond de la pièce :

— Tu resteras là tranquillement ou gare à toi!

Elle obéit comme une automate.

— Je constate, dit-il, que tu aimes mieux tenir la conversation avec les détectives officiels qu'avec nous.

Mais elle n'ouvrit pas la bouche. Il haussa les épaules sans insister. Ils se firent servir des apéritifs et s'entretinrent tranquillement de leurs affaires sans se soucier de Suzanne Arnauld.

La nuit était venue. Le gros Bébert avait allumé le bec de gaz. Le chef l'interpella :

— Nous occuperons cette pièce, cette nuit.

Le patron acquiesça de la tête et regagna de son pas lourd le comptoir.

— Nous n'avons pas besoin de rester à trois pour garder cette môme, fit enfin le chef. Je vais faire un tour jusqu'à minuit au dancing de la *Boule Rouge*. L'un de vous deux m'accompagnera; l'autre restera avec la petite et répondra d'elle sur sa tête. Est-ce toi, Gégène, qui te charges de la corvée?

L'individu interpellé répondit :

— Si tu veux.

Le chef et son compagnon partirent. Il était 9 heures du soir. Le débit était empli de buveurs qui peu à peu s'en allèrent, appelés probablement par des besognes nocturnes habituelles. Il ne resta plus que trois consommateurs qui jouaient et rejouaient inlassablement à la belote dans la fumée des cigarettes

allumées sans que l'une attendît l'autre, devant des verres de rhum.

Onze heures sonnèrent à l' « œil-de-bœuf » accroché derrière le comptoir entre deux étagères de bouteilles et de litres de liqueurs de toutes sortes. Le gros Bébert bâilla en s'étirant.

— Encore deux heures à tirer!

A ce moment même, un inconnu entra; son visage disparaissait à peu près complètement entre le feutre rabattu sur le front et le col du pardessus frileusement relevé.

— Ce sera? demanda machinalement le patron qui n'avait pas encore regardé le nouveau venu.

Mais son regard rencontra celui de l'homme qui avait mis ses coudes sur le zinc et le fixait. Dans les yeux du patron du bar du *Loup Garou* on aurait pu voir à cette seconde une lueur d'effroi; mais les joueurs de belote étaient trop absorbés à manier les cartes pour s'apercevoir de quoi que ce fût. Le gros Bébert haleta :

— Vous... monsieur... Gérard!

Le brigadier — car c'était bien lui — intima au patron de garder le silence d'un geste bref qui laissait la bouche bée le maître du lieu, puis il lança d'une voix grasseyante :

— Patron, un coup de blanc?

Le gros Bébert versa en tremblant le liquide demandé. Il y eut un silence. A voix basse, le policier s'enquit :

— Les trois qui sont là en sont-ils?

Le patron de l'établissement secoua négativement la tête. Le brigadier continua sur un ton aussi bas :

— La jeune fille?

L'autre jeta un regard furtif du côté de la porte de l'arrière-boutique.

— Seule! questionna encore le policier.

— Non, il y a avec elle un compagnon.

Il y eut un nouveau silence, puis une autre question fut posée au gros Bébert qui ne savait quelle contenance garder :

— Quand reviendront les autres?

— Dans une heure, probablement. Mais...

Poursuivant sa pensée, le policier l'interrompit :

— Il faut que tu m'aides.

Le gros Bébert écarquilla des yeux remplis de terreur et balbutia :

— Il y va de ma peau.

— De toutes façons, mais de mon côté, je crois pouvoir t'affirmer que les risques sont moins grands. Tu sais ce qui t'attend si tu refuses de marcher avec moi et pour moi?

— Monsieur Gérard, s'ils savaient, j'aurais demain un couteau entre les deux épaules.

— Ils ne sauront pas si nous manœuvrons habilement. Mais je te jure que si tu mets des bâtons dans les roues, tu n'échapperas pas à ton sort : la Guyane.

Le gros homme fut pris d'un tremblement et des gouttes de sueur perlèrent à son front. Il murmura :

— A vos ordres, mais nous risquons gros tous deux.

Le brigadier fit un geste qui signifiait qu'il entendait mener le jeu sans faiblesse.

— Il faut, tu m'entends, il faut que l'homme qui est à côté soit rendu inoffensif avant un quart d'heure. Nous n'avons pas de temps à perdre pour régler cette affaire.

— Et comment?

— Je te sais très expert dans l'art de confectionner des cocktails spéciaux.

Comme l'autre semblait ne pas vouloir comprendre, il appuya :

— Je dis bien : spéciaux. Tu saisis? Il s'agit d'assommer notre homme en cinq secs.

— Mais pour le faire venir ici, comment m'y prendre?

— Ne fais pas le novice; on ne dirait pas que tu as quatre condamnations à ton casier et que la cinquième peut te mener au bagne.

Ce dernier mot eut le don d'augmenter le désarroi du gros Bébert :

— Oui, oui, je ferai ce que vous voudrez... Tenez, je vais lui proposer un zanzi pour se distraire; mais, je vous en supplie, de la prudence. Je ne sais encore à quoi vous voulez en venir; mais sachez que ces compagnons-là sont de redoutables particuliers.

— Va, et ne t'occupe de rien.

Le gros Bébert s'épongea le front du même torchon qui essuyait ses verres et se dirigea vers la porte. Il l'ouvrit et un bref colloque s'engagea avec Gégène. Le brigadier Gérard n'en saisit pas un mot, mais le résultat combla son désir : le patron revint avec l'homme en conversant :

— On va jouer une partie... Ça te distraira un peu...

— Mais oui... elle ne va pas s'envoler. Passe-moi le cornet et les dés. En combien?

— En 300!... En avant...

Les dés sautèrent sur le comptoir, jetés tour à tour par le gros Bébert et Gégène. Le brigadier Gérard semblait ne pas se soucier des deux joueurs de zanzi; il simulait une légère ivresse, se dandinait, chantonnait, les yeux vagues.

— Qu'est-ce que tu bois, Gégène? interrogea le patron. Un petit mélange de ma façon?... Une tisane pour jeune fille?

L'homme s'esclaffa :

— Volontiers!... Ça me réveillera. Je m'endormais; je n'ai rien du garde-chiourme.

Le gros Bébert avait rapidement versé dans un grand verre quelques jets de trois ou quatre bouteilles. Il servit :

— C'est de la fleur d'oranger que je te dis.

L'autre en absorba goulument une lampée et fit claquer sa langue en signe d'évidente satisfaction :

— Un vrai velours!

La partie de zanzi continua, mais bientôt Gégène manipula le cornet avec une hésitation accrue; ses

paupières s'alourdirent; il passa sa main sur son front:

— Je m'engourdis, fit-il d'une voix pâteuse.

Le patron cligna de l'œil du côté du brigadier Gérard et s'adressant à Gégène lui conseilla sur un ton paternel :

— Ce n'est rien; une petite chaleur. Va te reposer sur la chaise, en face.

L'autre alla s'affaisser tout d'une pièce sur la chaise, la tête pendante, déjà en proie au sommeil. Le patron se tourna alors vers le policier et s'enquit à voix très basse :

— Qu'allez-vous faire, brigadier?

— Tout simplement mettre en liberté la jeune fille et m'emparer d'un certain paquet qui m'intéresse à plus d'un titre.

Le gros Bébert arbora une mine inquiète :

— J'ai peur de leur retour.

— Tu m'as dit qu'ils ne reviendraient qu'à minuit. Nous avons encore une petite demi-heure.

L'homme poussa un soupir de détresse :

— Mais comment avez-vous eu leur piste? murmura-t-il. J'y risque ma peau dans cette aventure.

— J'ai de bons indicateurs dans le quartier et lorsque j'ai appris par l'un d'eux que l'auto bleue, celle-là même de la cabane perdue, se baladait par ici, j'ai pensé tout de suite que le bar du *Loup Garou*, le plus mal fréquenté de l'endroit, sans le froisser, devait recevoir la visite de ceux que je recherche. C'est de la logique. Je ne m'étais pas trompé. Mais assez bavardé. Pendant que je vais opérer, tu vas guetter près de la porte, sans en avoir l'air, et en cas d'alerte, je compte sur toi.

Le brigadier Gérard passa dans l'arrière-boutique. En l'apercevant, Suzanne Arnauld ne put retenir un cri :

— Vous?... Quel bonheur!... Je désespérais...

— Silence! imposa-t-il en mettant un doigt sur ses lèvres. Nous ne sommes pas seuls.

Tout de suite, il s'inquiéta :

— Où sont les disques?

Elle désigna la serviette laissée par les malfaiteurs. Un sourire détendit les traits du policier :

— Je m'en doutais.

Il ouvrit la serviette, s'empara du paquet plat et lui en substitua un autre qu'il avait apporté. La jeune fille implora :

— Vous allez m'emmener, n'est-ce pas? Ce qu'ils voulaient, c'était les disques. Ma fuite ne leur causera pas une grande déception.

Mais à ce moment la face épouvantée du patron du bar s'encadra dans la porte :

— Les voilà! haleta-t-il.

Le policier esquissa un geste désappointé :

— Trop tard! dit-il.

— Malheur! fit en écho le gros Bébert qui s'affolait.

— Du sang-froid, ordonna le brigadier, continuons à jouer la comédie. Quant à vous, mademoiselle, patience et prenez courage.

Il sortit en toute hâte précédé du patron qui reprit sa place derrière le comptoir. Le policier s'était accoudé de nouveau au zinc, tel un homme pris de boisson. Il était temps. Le chef de la bande pénétrait dans le bar, suivi de son compagnon. Tout de suite son regard tomba sur Gégène affalé sur une chaise.

— Eh bien, qu'est-ce qui se passe? fit-il en le secouant rudement.

L'acolyte arraché à son assoupissement montra un visage ahuri :

— Quoi?... Quoi?... bégaya-t-il comme s'il sortait d'un rêve.

— Je n'aime pas les gens qui boivent en service commandé, prononça le chef courroucé.

Sans s'inquiéter du consommateur appuyé au comptoir devant un verre vide, il passa vivement dans l'arrière-boutique et ne put cacher sa satisfaction en voyant Suzanne Arnauld et surtout la serviette.

— J'ai eu peur, marmonna-t-il. Gégène aurait payé cher son moment d'oubli.

Gégène n'était pas le moins satisfait de constater que son manque à la consigne n'avait eu aucune conséquence. Le chef donna un ordre à son compagnon :

— Va chercher l'outil dans la voiture.

L'autre sortit et revint peu après portant sous son bras une boîte carrée : un phonographe. Ils avaient tous hâte d'entendre les fameux disques. Pendant que l'appareil était mis en mesure de fonctionner par les soins de Gégène, le chef commentait :

— Ces disques-là, ça vaut de l'or!... S'il croit en être quitte avec nous parce qu'il nous a lâché quelques billets, je me charge de le détromper.

Quel était cet *il*? Les deux autres étaient renseignés, car un rictus mauvais plissa le bas de leur visage. Ils ne s'inquiétaient pas de la jeune fille qui s'efforçait de cacher son émotion. Le phono fut mis en marche; l'aiguille amorça le disque. Les trois hommes attendaient, la face allongée vers l'appareil. Enfin, on entendit des sons, mais la stupeur figea les trois complices : un air de jazz emplit la pièce de notes syncopées.

— Nous sommes roulés! s'exclama le chef en frappant la table d'un poing rageur.

CHAPITRE VI

TERRIBLE ALTERNATIVE

La consternation accablait les trois hommes. Le chef exhalait sa fureur :

— Ce ne sont pas les disques!... Et pourtant, je suis certain de ne pas m'être trompé.

Il ne parvenait pas à réaliser ce qui s'était passé. Il était loin de se douter de la vérité. Cependant il réagit :

— Ce n'est pas le moment de s'endormir; il y a là quelque chose qui m'échappe; mais je saurai bien de quoi il en retourne...

C'est alors que la présence de Suzanne Arnauld s'imposa à lui; sa bouche prit une expression mauvaise :

— Je regrette beaucoup pour vous, mademoiselle, mais ce n'est pas encore ce soir que je vous rendrai à vos amours. Vous êtes ma prisonnière et je vous garde jusqu'à...

Il s'interrompit; il n'entendait pas dévoiler ses projets; mais il ordonna :

— Nous n'avons plus rien à faire ici. Gégène va conduire la petite chez moi; il en répondra sur sa tête.

— Et moi? demanda le deuxième complice.

— Tu vas reconduire l'auto au garage. Quant à moi, je sais ce qu'il me reste à faire.

Il mordilla ses lèvres et dans ses yeux une lueur plus vive passa et ses compagnons purent surprendre ces mots mâchonnés rageusement :

— On va employer les grands moyens.

Ils sortirent de l'arrière-boutique. L'étrange client du comptoir n'était plus là. Le gros Bébert salua les trois hommes de l'habituel: « au revoir, messieurs! » Il poussa un « ouf! » de soulagement lorsqu'il les vit passer le seuil du bar. Il avait conscience de l'avoir échappé belle.

Le chef — on ne le connaissait que sous ce nom dans les milieux de la pègre et parmi ses compagnons — le chef quitta ses deux complices en maugréant. Il ne savait pas d'où lui venait le coup dur qui dérangeait ses projets; certes, il avait des impressions, des doutes. Il savait quel redoutable adversaire était le brigadier Gérard; mais il avait un

otage : Suzanne Arnauld, et il comptait bien en tirer parti.

— M'attaquer de front à ce damné détective du Quai des Orfèvres, c'est du travail périlleux, monologuait-il. Il faut le prendre de biais. Demain matin, il fera jour. Je n'ai pas perdu la partie.

Sur ces mots, il se rendit dans un hôtel borgne où il passa le reste de la nuit, mais le sommeil fut long à fermer ses yeux : il réfléchissait sur le meilleur moyen d'avoir le dessus dans la lutte engagée.

Le lendemain matin, son parti était pris. Il était 7 heures. En quittant l'hôtel, il héla un chauffeur :

— 142, rue Clavel.

C'était l'adresse du fiancé de Suzanne Arnauld, Jacques Langlin, qu'il comptait bien mêler adroitement à ses affaires et dans un sens bien déterminé.

— Je vais le trouver au saut du lit, pensa-t-il. Il faudra qu'il soit avec nous de gré ou de force, ou sans cela...

Un juron traduisit sa menace. Le taxi stoppa. Le chef était bien renseigné sur les habitudes du jeune homme; ce dernier ne le connaissait pas, mais lui s'était intéressé tout particulièrement à lui et il ne le regrettait pas aujourd'hui.

La surprise de Jacques Langlin fut grande en ouvrant à cet inconnu qui venait lui rendre une visite aussi matinale et sollicitait de lui sur un ton mystérieux un entretien immédiat.

— Qui êtes-vous, monsieur— s'enquit le jeune homme.

— Quelqu'un qui vous veut du bien.

— Mais encore? fit le fiancé de Suzanne plein d'appréhensions.

— Il s'agit de votre fiancée.

— Suzanne? s'exclama Jacques.

— Elle-même. Je sais quelles sont vos inquiétudes à son égard et je viens vous apporter des nouvelles.

— Où est-elle?... Je vous en supplie, dites-le-moi, qui que vous soyez, et je vous en aurai une éternelle gratitude.

Très troublé, il avait offert un siège au visiteur mystérieux. Ce dernier prenait son temps pour répondre aux questions pressantes, angoissées, du jeune homme :

— N'ayez aucune crainte sur elle : elle est vivante, bien vivante.

— Alors, laissez-moi aller tout de suite au-devant d'elle?

Le visiteur inconnu le calma d'un geste :

— Hélas! il n'est pas en mon pouvoir de vous accorder cette entrevue... tout au moins sans conditions.

— Quelles conditions? s'étonna-t-il.

— Tout d'abord, sachez bien que ce ne sont pas les miennes; et je ne suis qu'un intermédiaire. J'ai accepté ce rôle pour vous rendre service; votre désespoir si compréhensible m'a ému.

— Je vous remercie; mais vous comprenez mon impatience de savoir comment je pourrais revoir ma fiancée?

L'homme opina de la tête :

— Vos inquiétudes sont naturelles. Donc, je viens vous trouver de la part de certaines personnes dans le but de hâter le moment où vous pourrez revoir Suzanne Arnauld. Ces personnes, inutile de me demander leurs noms, leurs qualités, je me suis engagé à les taire; il y va de la réussite de ma démarche.

L'impatience du jeune homme s'accroissait à mesure que parlait l'étrange visiteur qui poursuivit :

— Il est en votre pouvoir de rendre immédiatement la liberté à votre fiancée détenue par des gens dont vous savez les intentions.

— Je vous en prie, expliquez-vous plus clairement, et surtout dites-moi vite les conditions. D'avance, je les accepte.

— Voilà d'excellentes dispositions que j'enregistre avec plaisir. Ma tâche en sera facilitée. Voici donc : si vous tenez à revoir vivante celle que vous aimez...

— Vivante? répéta avec angoisse le fiancé.

— Je dis bien vivante, eh bien il faudra prêter

votre collaboration aux personnes qui retiennent encore la jeune fille.

— En quoi consiste cette collaboration?

— C'est très simple. Les gens en question tiennent beaucoup à rentrer en possession des disques, oui, des disques qui leur ont été dérobés. Voulez-vous rechercher ces disques? On ne se méfie pas de vous; vous saurez aisément où ils se trouvent et alors...

Le jeune homme avait compris :

— C'est un marché?

— Un arrangement à l'amiable, si vous préférez.

— Vous n'ignorez pas l'importance de ces disques? Ce sont eux qui révèleront le nom de l'assassin du banquier Ravon. Oui, vous ne l'ignorez pas?

— J'agis dans votre intérêt, prononça le visiteur sans répondre directement à la question du jeune homme. Je ne suis qu'un mandataire, je vous le répète. Si vous ne jugez pas que la vie de votre fiancée vaille un sacrifice, n'en parlons plus.

Il se leva et s'apprêta à partir. Le jeune homme le retint par le bras :

— Ce que vous me demandez là, c'est tout simplement de me rendre le complice des assassins du financier?

— Voilà de bien grands mots, jeune homme. On ne vous demande qu'un geste : nous apporter les disques. Ce geste libérera Suzanne Arnauld. Ne considérez que le résultat. Après tout, vous n'êtes pas obligés, vous et votre fiancée, de faire la besogne de la police. Elle n'a pas réussi à délivrer la malheureuse; occupez-vous donc vous-même de vos intérêts, croyez-moi.

Des pensées diverses, contradictoires, traversaient l'esprit de Jacques Langlin. Un terrible dilemme se posait pour lui. Il regarda le visiteur inconnu et lut dans ses yeux une implacable décision. Cependant sa conscience déchirée par cet atroce conflit du devoir lui dicta ces mots :

— Je ne puis être le complice d'un assassin.

L'homme mit la main sur le bouton de la porte :

— C'est entendu. Au revoir, monsieur! Mais vous l'aurez voulu : Suzanne Arnauld disparaîtra...

Le jeune homme poussa un cri et se mit devant la porte :

— Attendez!

Il fit un effort et murmura :

— J'accepte.

— Comme vous avez raison! Quelques ronds de cire noire ne valent pas un cheveu de votre fiancée.

Il revint sur ses pas et s'assit de nouveau :

— Voici donc, toujours de la part de ceux dont je ne suis que l'émissaire, comment nous allons régler cette petite affaire : vous vous approprierez les disques par les moyens que vous jugerez les plus expéditifs, les plus sûrs, et vous les apporterez après-demain matin à l'endroit que l'on vous fixera.

— Comment en serai-je averti?

— C'est mon affaire, ou plutôt, rectifia-t-il avec hâte, l'affaire de ceux qui m'envoient auprès de vous. Tout ce que puis vous dire, c'est que vous serez prévenu au moment opportun et dans les deux jours qui viennent, de la manière choisie pour la remise des disques.

— Je ferai ce que vous voudrez.

L'inconnu s'inclina :

— Aussitôt ces disques en la possession de l'intermédiaire qui se présentera à vous, mademoiselle Suzanne Arnauld viendra elle-même vous remercier, et votre bonheur commencera.

Il serra la main au jeune homme et partit, le laissant en proie à la plus vive agitation.

— Qu'ai-je promis? répétait-il. Mais je ne peux pourtant laisser tuer celle que j'aime.

Jacques Langlin se doutait bien de l'endroit où les disques se trouvaient. Il avait vu partir les policiers pour la cabane perdue; il avait appris leur échec, mais les paroles de son interlocuteur mystérieux de tout à l'heure lui avaient appris que le brigadier

Gérard avait pris sa revanche. Dans quelles circonstances? Il l'ignorait. Mais qu'importait!

Il était 9 heures du matin. Il décida de se rendre Quai des Orfèvres et d'avoir une entrevue avec le policier. Il n'avait pas de plan bien précis pour parvenir à ses fins, et comptait sur le hasard favorable.

— Au cours de la conversation que je vais avoir avec le brigadier, j'arriverai bien à parler des disques et à savoir où ils sont. On ne se méfiera pas de moi.

Il s'étonnait lui-même de ce cynisme.

— Voilà donc où j'en suis arrivé, pensait-il. Complice d'assassins!

Le doux visage de Suzanne lui apparut en une vision fugitive et ses remords se calmèrent, ou plutôt il les chassa de son esprit.

Une demi-heure plus tard, il se faisait annoncer au brigadier Gérard. Ce dernier le reçut aussitôt. La pâleur de son visiteur matinal ne lui échappa pas; il comprit l'émoi du jeune homme :

— Je compatis à vos angoisses, monsieur Jacques Langlin, prononça-t-il. Soyez convaincu que je mets tout en œuvre pour mettre un terme à vos tourments et à ceux de votre fiancée.

— Je veux l'espérer, fit le jeune homme dont le trouble était grand.

Le policier qui avait l'habitude de lire sur les physionomies les plus hermétiques fut frappé de l'attitude de Jacques Langlin dont les yeux se dérobaient obstinément à son regard pourtant affectueux.

L'entretien porta naturellement sur Suzanne Arnauld, ses ravisseurs, le lieu de sa retraite.

— A propos, vous avez réussi à leur reprendre les disques? fit le fiancé de Suzanne.

— Pas sans mal, vous vous en doutez.

— Mais enfin vous avez réussi et les voilà en votre possession.

— J'avoue que je n'en suis pas peu satisfait.

Le jeune homme hésitait à poser la question qui

lui brûlait les lèvres, mais il se décida brusquement :

— Ils ne viendront pas les chercher ici, dans votre propre bureau, dans le tiroir même de votre table?

— Ils ne sont pas dans le tiroir, mais là, voyez.

Il désigna un casier mural. Tout en faisant cet aveu, il regarda plus attentivement son interlocuteur dont le regard braqué sur le classeur avait pris une fixité étrange, hallucinée. Mais il ne fit rien paraître de ses observations et continua à parler avec son visiteur comme s'il n'eût rien remarqué. Au bout d'un quart d'heure, il se leva :

— Vous voudrez bien m'excuser, mais je dois donner un ordre à l'un de mes inspecteurs, dans le bureau à côté. Attendez-moi un moment.

Il se dirigea vers la porte. Jacques Langlin avait senti son cœur battre avec force. Le brigadier était passé dans l'autre local.

— C'est le moment, s'encouragea-t-il.

CHAPITRE VII

LE TRAQUENARD

Comme un automate, Jacques Langlin s'était levé. Ses pas le portèrent vers le classeur : il ouvrit le premer casier : rien; le second : rien...

— Et pourtant, murmura-t-il, c'est bien dans cette direction que s'est porté tout à l'heure le doigt du brigadier.

Il avait à peine achevé cette phrase que la porte s'ouvrit brusquement. Il poussa une exclamation

angoissée. Le policier se tenait droit devant lui, le regard sévère, hochant la tête.

— Vous?... Je me doutais de quelque chose...

— Pardon!... Pardon!... implora-t-il.

— Malheureux!

— Ça a été plus fort que moi

Il baissa la tête, des larmes tombaient sur ses joues. Le brigadier Gérard se douta du terrible drame qui avait bouleversé cette conscience prise entre le devoir et l'amour.

— Les disques ne sont pas où je vous l'ai dit. C'était une épreuve. Dès votre entrée dans ce bureau, votre visage habitué à la franchise m'avait livré l'état de votre âme.

— Pardon! répéta-t-il en sanglotant.

— Mais oui, je vous pardonne. Ce geste dont vous avez déjà le remords n'a eu de témoin que moi. Personne d'autre ne saura jamais que vous avez failli. D'ailleurs, je devine tout ce qui se passe en vous; vous êtes dominé par la crainte de voir exercer des représailles contre votre fiancée.

— Oui, avoua-t-il.

Le policier le fit asseoir de nouveau en face de lui et lui parlant avec beaucoup de douceur, il commença :

— Je ne vous demande à présent qu'une grande sincérité. Votre fiancée court un grand danger, je ne l'ignore pas plus que vous. Nous devons parer à l'attaque de redoutables malfaiteurs. Donc, je vous en conjure, mettez-moi très exactement au courant de ce qui s'est passé afin que j'avise sans retard et en tout état de cause.

Le jeune homme ne fit plus de difficultés pour se confesser au brigadier : il raconta la visite que lui avait faite il y avait une heure un mystérieux personnage, les propositions dont il avait été l'objet, son acceptation des conditions. Il fit ce récit sans omettre un détail.

— Parfait! commenta le policier. A présent, nous voyons plus clair.

— Je vous en prie, monsieur, faites l'impossible et tout de suite pour sauver ma fiancée. J'ai de sinistres pressentiemnts. Une minute de retard, et c'est peut-être le dénouement tragique de notre idylle.

Le brigadier se rendait compte comme le jeune homme de la gravité de la situation; mais il importait de garder tout le sang-froid que commandaient les événements; un geste trop précipité, une hâte trop fébrile, et l'irréparable pouvait s'accomplir.

— Pour sauver votre fiancée, il me faut donc vous remettre ces disques, n'est-ce pas?

Jacques Langlin n'osa répondre par l'affirmative. Le policier continua :

— Ces disques, vous les aurez, et vous les remettrez avant l'heure fixée par les bandits et dans les conditions qu'ils ont fixées.

Le jeune homme n'en pouvait croire ses oreilles :

— Vous feriez cela?... Vous vous dessaisiriez de ces pièces à conviction dont l'importance ne m'échappe pas?

Le brigadier confirma cette intention :

— Oui, je vous le répète.

Il réfléchit un moment et ajouta :

— Mais ces disques, je ne vous les remettrai que demain à la même heure.

Jacques Langlin crut deviner la pensée intime de son interlocuteur :

— Les disques que vous me donnerez, ne seront pas les bons?... Mais lorsqu'ils s'en rendront compte, leur fureur sera grande et se retournera contre Suzanne Arnauld.

— N'ayez aucune crainte: les disques que je vous donnerai seront ceux-là mêmes que vous ont réclamés les ravisseurs de la jeune fille.

Sur le visage de Jacques Langlin on pouvait lire l'incompréhension d'un tel geste; mais ces mots le rassurèrent :

— Ne cherchez pas à comprendre pour l'instant. Remettez-vous à moi de la marche de l'affaire. Rendez-vous demain matin ici même. Au revoir!

Le jeune homme quitta le policier.

On devine dans quelle inquiétude il passa la nuit; il ne dormit pas et à l'aube, il était levé et s'apprêtait à se rendre Quai des Orfèvres non sans ressentir une inquiétude sur la journée qui commençait.

— Ah! c'est bien, vous êtes exact au rendez-vous! l'accueillit le brigadier Gérard qui prit sur son bureau un paquet plat : les disques.

Le jeune homme reçut en tremblant le dépôt qui allait rendre la liberté à celle qu'il aimait.

— Et maintenant, allez! Ne vous inquiétez de rien.

Jacques Langlin gagna la rue, portant sous le bras les disques d'une façon apparente. Il se dirigea vers son domicile. Il marchait depuis un quart d'heure lorsqu'un homme qui devait le suivre depuis un moment l'aborda :

— Voudriez-vous me suivre, monsieur. Je suis la personne chargée de vous conduire là où vous devez aller.

— Dois-je vous remettre les disques?

— C'est vous-même qui les apporterez.

Ils firent tous deux quelques pas, puis l'inconnu prit le jeune homme par le bras et l'entraîna vers une auto qui stationnait :

— Veuillez monter.

Jacques Langlin obéit docilement. La voiture démarra. Où allait-on le conduire? Il était résolu à n'opposer aucune résistance à la volonté mystérieuse de ceux qui retenaient encore prisonnière sa fiancée. L'inconnu gardait le silence : c'était un homme vigoureux à la carrure puissante. Tout à coup l'auto stoppa.

— Nous sommes arrivés à destination, pensa-t-il.

Mais à son vif étonnement son cicerone le poussa dans une autre voiture qui attendait le long du trottoir et qui fila aussitôt à toute allure.

— C'est pour dépister les curieux, fit énigmatiquement l'homme. Nous avons l'habitude de prendre toutes les précautions.

Il ajouta avec un sourire :

— Ce n'est pas une marque de défiance à votre égard, mais on ne sait jamais...

La voiture s'arrêta après dix minutes de trajet. Alors l'homme prit le paquet de disques des mains de son compagnon malgré lui et le fit disparaître dans une large poche de son pardessus :

— Je vous quitte, mais vous, restez dans l'auto qui vous déposera plus loin.

Jacques Langlin demanda :

— Et Mlle Suzanne Arnauld?

— Elle sera libre dans cinq minutes à moins q...

Il hésita, puis acheva :

— ... à moins que vous ne nous ayez trompés. Alors, nos intentions changeraient.

Pendant que se déroulaient ces péripéties, le brigadier Gérard ne perdait pas son temps, comme on s'en doute; il poursuivit le plan d'offensive dressé contre la redoutable bande dont il avait deviné les sinistres agissements. Il avait dépêché ses inspecteurs à diverses adresses. Lui-même s'était rendu avenue Georges-V chez Edgard Rougemont, le neveu du banquier Ravon. Celui-ci ne l'attendait guère et sa surprise ne fut pas simulée :

— Monsieur Gérard, cette visite matinale me laisse croire qu'il y a du nouveau? dit-il en introduisant le policier dans son cabinet de travail luxueusement meublé.

— Excusez-moi de vous importuner. J'ai besoin d'un petit renseignement et j'ai pensé que vous pourriez peut-être me le donner.

— Très volontiers si je le puis.

Il avait fait asseoir son visiteur; il paraissait remis de sa première émotion et affectait même une insouciance souriante.

— Permettez-moi tout d'abord de vous demander si vous étiez au courant des affaires de votre oncle?

— Très peu, répondit évasivement le neveu.

— Ne vous a-t-il jamais entretenu d'un terrain qu'il possédait en Australie?

Les traits d'Edgard Rougemont se crispèrent; une pâleur s'épandit sur ses joues et ses yeux fixèrent étrangement le policier. Il balbutia :

— C'est-à-dire... c'est-à-dire qu'il m'avait dit un jour qu'il avait des intérêts là-bas...

— Des intérêts, certes, et d'une certaine importance.

— Je ne sais pas... Qui peut vous faire supposer?

— Je vais vous le dire : un disque trouvé chez votre oncle.

Edgard Rougemont eut un haut-le-corps, mais se reprit rapidement :

— J'ai entendu parler de ces disques... Existent-ils? Ne sont-ce pas là des racontars, des inventions?

— Je ne le crois pas. J'ai eu moi-même en mains un de ces disques... D'ailleurs je l'ai perdu dans d'assez singulières conditions. Mais cela est une autre histoire. Revenons aux affaires de votre oncle. Si vous ne le savez pas, ce dont je doute...

— Je ne vous permets pas de douter de ma sincérité, protesta le neveu avec une indignation fort bien jouée.

Mais le policier le calma d'un mot :

— Attendez ce que je vais dire.

Il prit un temps et prononça :

— Le terrain que possédait monsieur Jules Ravon en Australie ne valait pas moins de quatre millions. C'était un gisement aurifère. Son exploitation devait être prochaine. Votre oncle avait donné une option pour cette entreprise à certaine firme qui devait lui verser une très forte somme exactement huit jours après qu'on eût trouvé l'infortuné banquier la tempe trouée d'une balle de revolver, dans son bureau.

— Mais... je n'y suis pour rien...

— Ce n'est pas ma conviction. Je pense au contraire que vous y êtes pour beaucoup.

— Qui peut vous faire supposer?

— Vous le saurez bientôt. Toujours est-il qu'une

enveloppe contenant cette option a disparu, volée par...

— Vous ne pouvez dire par moi.

— Non, mais par votre ordre.

Edgard Rougemont s'efforça de plaisanter, mais son rire sonnait faux. Le regard dur du policier démontait son assurance. Cependant il jeta un coup d'œil sur la pendulette placée devant lui, sur le bureau.

Le policier, à qui n'avait pas échappé ce regard demanda :

— Vous attendez peut-être quelqu'un?

— Non, personne.

— En êtes-vous sûr?

Le neveu de Jules Ravon ne répondit pas; un léger tremblement agita ses lèvres. Le brigadier reprit :

— Vous mentez, Edgard Rougemont. Vous attendez trois personnes.

— Et qu'en concluez-vous?

— Que vous comptez sur ce renfort pour me mettre à votre discrétion?

Et quand cela serait? Ne serais-je pas en état de légitime défense?

— Vous voilà démasqué.

Edgard Rougemont haussa les épaules et son regard se posa de nouveau sur la pendulette.

— Votre espoir est vain : ceux que vous attendez ne viendront pas.

— Qu'en savez-vous?

— Je les ai détournés de leur chemin, ces complices qui ont tué par votre ordre votre oncle, le banquier Ravon dont vous attendiez l'héritage grossi du montant de l'option du gisement aurifère d'Australie.

Effondré, Edgard Rougemont mit la tête entre ses mains.

CHAPITRE VIII

DÉMASQUÉ

Un coup de sonnette retentit à la porte de l'appartement. Edgard Rougemont releva la tête : une lueur d'espoir brilla dans ses yeux.

— Si c'étaient eux! murmura-t-il.

Le brigadier Gérard lui enleva cette illusion en lui répétant :

— Vous êtes démasqué! Vos complices ne viendront pas à votre secours; ils sont actuellement traqués par mes inspecteurs dont l'un d'eux vient m'apporter le compte rendu de l'opération.

En effet, c'était l'un des collaborateurs du policier. Tout de suite, ce dernier le questionna :

— Et la bande?

A voix basse, l'inspecteur glissa à l'oreille de son chef :

— Ils se sont enfuis.

— Et la jeune fille?

— Disparue.

L'échange de ces paroles avait été entendu d'Edgard Rougemont dont les traits se détendirent; il respira avec force, reprenant courage. Le policier esquissa une moue de désappointement; mais l'inspecteur reprit :

— On est sur leurs traces. Peut-être...

Edgard Rougemont prit la parole :

— Vous m'avez accusé tout à l'heure un peu à la légère, brigadier Gérard?

— Vous ne vous avouez pas vaincu? Vous avez du ressort, j'en conviens.

L'autre qui paraissait avoir repris confiance développa sa pensée :

— Vous m'avez intimidé; mais, somme toute, quelles preuves avez-vous contre moi?

— Et les disques?

— Où sont-ils? Les avez-vous en votre possession? Non, n'est-ce pas? Le premier disque vous a été dérobé, vous me l'avez dit tout à l'heure. Quant aux autres, s'ils ont fait un court séjour dans votre bureau, vous les avez rendus volontairement à leurs premiers détenteurs, dans la crainte qu'un mauvais parti ne soit fait à Suzanne Arnauld. Les preuves, vous ne les avez plus!

— Vous êtes bien renseigné, Edgard Rougemont, mais ne criez pas victoire. Moi aussi, je prends mes précautions.

— Ces disques qui dénonçaient n'existent plus. Ils sont détruits, j'en suis sûr.

— Je partage sur ce point votre opinion. Vos complices ont fait disparaître ces pièces à conviction.

— Mon arrestation ne serait donc plus basée sur le moindre témoignage. Il ne reste contre moi que des soupçons, des impressions.

— Croyez-le encore quelques instants, repartit le policier énigmatiquement. En attendant, je vous invite à me suivre au Parquet, chez le juge d'instruction.

Encadré par le brigadier Gérard et l'inspecteur, Edgard Rougemont prit le chemin du Quai des Orfèvres.

M. Mahut, le juge d'instruction commis dans l'affaire Ravon, attendait le neveu du banquier. Le brigadier lui avait fait pressentir cette visite. Tout de suite, Edgard Rougemont le prit de haut, affirmant qu'il était victime d'apparences, de suppositions, et affirmant qu'on avait voulu se servir contre lui de prétendus aveux enregistrés sur disques.

— Ces disques, monsieur le juge, n'ont jamais existé, d'après moi, que dans l'imagination de la police. Certes, mon malheureux oncle a dû être assassiné, victime d'abominables gredins; mais pourquoi

me mêler à ce drame? Est-ce parce que j'ai hérité? La présomption est bien fragile.

Le brigadier Gérard n'avait pas interrompu la tirade du neveu; mais durant qu'il parlait il avait fit un signe à l'inspecteur qui l'avait accompagné. Celui-ci avait pris une grande boîte carrée dont il avait levé le couvercle : c'était un phonographe qu'il installa sur le bureau même du juge d'instruction que ne sembla pas surprendre cette mise en scène.

Edgard Rougemont suivait ces préparatifs d'un œil quelque peu inquiet. A son assurance de tout à l'heure succédait une nervosité qui se traduisait par des crispations du visage. Lorsqu'il vit le brigadier sortir d'une gaine de cuir quatre disques, son désarroi fut extrême. Le policier plaça un des disques et mit l'appareil en marche. Alors on entendit cet étrange dialogue :

« — ...Non, je ne te donnerai plus d'argent. Tu as gaspillé déjà toute une fortune. J'ai payé une première fois tes dettes; aujourd'hui, je suis bien décidé à te laisser débrouiller tout seul. Tu n'as qu'à travailler...

« — Je vous en prie, mon oncle, rendez-moi ce service. Il me faut 100.000 francs avant la fin du mois... »

Cette dernière voix était celle d'Edgard Rougemont. Sa stupeur fut si subite, qu'il ne put retenir une exclamation :

— Vous aviez donc ce disque? Comment...

Le brigadier sourit :

— Ecoutez donc, monsieur Rougemont. Le reste est encore plus édifiant.

Le disque continuait sa rotation sur la plaque :

« — Plus un sou, tu m'entends, et je t'invite à ne plus m'importuner de tes visites intéressées.

« — C'est votre dernier mot?

« — Le dernier. C'est fini.

« — Vous vous en repentirez...

« — Des menaces? Il ne manquait plus que cela. Sors d'ici.

Le disque s'achevait sur ces mots. Le neveu du banquier fixait dans le vide des yeux où se lisait la terreur. Le brigadier substitua au premier disque un second. Le rond de cire se mit à tourner :

« — ...Encore toi? Je t'avais pourtant dit de ne plus revenir. Pourquoi as-tu forcé ma porte?

« — Dans votre intérêt.

Il y eut un ricanement, puis le dialogue se poursuivit :

« — ...Oui, dans votre intérêt. Je sais que vous avez en ce moment une affaire capitale à régler : le terrain aurifère d'Australie...

« — Eh bien, en quoi cette affaire peut-elle t'intéresser?

« — Je connais des personnes susceptibles d'acheter très cher votre option, oui, très cher. Voulez-vous les recevoir?

« — Quelles sont-elles?

« — Elles vous fourniront elles-mêmes tous les renseignements utiles. Je leur ai dit que vous pourriez les recevoir demain l'après-midi...

« — J'ai des doutes sur le résultat de cette entrevue.

« — Consentez à recevoir l'intermédiaire de ces personnes.

« — Soit. Demain, à cinq heures... »

Atterré, confondu, démasqué, Edgard Rougemont était incapable de prononcer un mot. Le brigadier Gérard commenta :

— Je crois, Edgard Rougemont, qu'un aveu de votre part serait superflu. Ces disques vous accusent formellement. Le lendemain, à cinq heures, l'intermédiaire en question, un redoutable individu, chef de bande, que vous aviez pressenti pour la besogne criminelle se présentait chez le banquier Ravon. Ce qui se passa au cours de cette entrevue, vous le savez, et un disque, le premier en ma possession, m'a livré le secret du drame. Vous n'aviez pas cru que les préparatifs du crime, les entretiens qui l'ont précédé, seraient fidèlement, scrupuleusement, enre-

gistrés. Et même lorsque vous l'avez appris, contrairement à toute attente, vous avez cru à l'impunité. Ces disques accusateurs, eh bien, on se les approprierait, on les détruirait, et rien ne se saurait. Celui qui a commis le crime n'était pas moins persuadé que vous d'échapper aux mains de la police.

Le brigadier reprit après un instant de silence :

— Je comprends l'étonnement de l'inculpé, monsieur le juge. En effet, pour rentrer en possession de ces disques, les malfaiteurs ont recouru au plus odieux des chantages : ils ont séquestré la jeune dactylo du banquier Ravon, fiançée à un jeune homme qu'ils ont chargé de reprendre les disques tombés entre mes mains. Ce pauvre garçon, placé dans la plus cruelle des alternatives, s'est présenté chez moi dans ce but. J'ai éventé la combinaison. Cependant j'ai laissé ce jeune homme livrer les disques, mais... j'avais eu soin d'en tirer un autre enregistrement, celui-là même que vous venez d'entendre. Le mauvais tour qu'ils comptaient me jouer ne leur a pas rendu la chance plus favorable.

— Et les complices, où sont-ils? demanda le juge après ces explications qui projetaient la lumière sur l'affaire du banquier Ravon.

— J'escompte leur arrestation à bref délai, monsieur le juge. J'attends des nouvelles. J'espère également que leur otage, Suzanne Arnauld, sera enfin délivrée dans le même temps.

— En attendant, cet homme est de bonne prise, dit le magistrat en désignant Edgard Rougemont qui avait perdu tout courage.

A ce moment, un inspecteur pénétra dans le bureau :

— Brigadier, fit-il en respirant difficilement comme s'il eût fourni une course prolongée, brigadier, on les a aperçus passant à toute vitesse en auto dans la direction de l'est, à dix kilomètres de Paris.

Ils, c'étaient évidemment les trois redoutables malfaiteurs et leur captive qui gagnaient le large vers

une destination inconnue. Le brigadier Gérard ne cacha pas sa déception :

— Ça se complique, bougonna-t-il. Il n'y a pas une minute à perdre.

— Ils ont une auto très puissante, reprit l'inspecteur.

— Je le sais, et dans cette course de vitesse, avec l'avance qu'ils ont, nous risquons fort de les voir s'échapper.

Il se tourna vers Edgard Rougemont dont le désarroi était extrême :

— S'il arrive quoi que ce soit à la jeune fille, votre cas en serait singulièrement aggravé. Allons, Rougemont, ayez conscience de votre forfait : une victime ne vous suffit pas; il vous faut la vie de Suzanne Arnauld?

— Je ne comprends pas, gémit l'inculpé, je ne sais ce que vous voulez dire...

Le policier précisa sa pensée :

— Sans connaître intimement les complices dont vous vous êtes servi, vous n'ignorez pas certaines de leurs intentions?

— Je vous assure...

— Pas de dénégations inutiles. Ces bandits ont dû envisager le cas où ils seraient obligés de fuir.

Edgard Rougemont fit un effort, puis après une courte hésitation :

— Peut-être, en effet, sont-ils allés se réfugier chez un des leurs, loin d'ici.

— Précisez, et dites bien tout ce que vous savez.

— J'ai entendu parler par leur chef d'un endroit où ils pourraient se garer en cas d'échec. C'est à la lisière de la forêt des Ardennes. C'est tout ce que je puis vous dire; j'ignore le lieu exact.

— Vous avez une auto qui fait couramment du 120? Je l'ai aperçue lorsque vous êtes venu me voir à la Police Judiciaire.

L'inculpé comprit :

— Si elle peut vous être utile, elle est à mon garage.

— Très bien, fit le brigadier qui avait pris une décision.

Il quitta le cabinet du juge d'instruction, suivi de son subordonné, l'inspecteur Caron :

— Il va falloir faire vite. Tout d'abord nous allons lancer les télégrammes et les coups de téléphone d'alerte d'usage à tous les postes de police et de gendarmerie. Donnez les ordres en conséquence. Quant à moi, je vais aller chercher l'auto d'Edgard Rougemont. Dans cinq minutes, je suis de retour. Trouvez-vous à la porte centrale; je vous emmène avec moi.

— Compris.

CHAPITRE IX

LA CHASSE A L'HOMME

Au nord-est de la forêt des Ardennes, non loin de la frontière belge, une cahute de bûcheron. Il fait nuit noire. Le vent souffle dans la masse sombre des grands arbres dont la chanson est lugubre.

Soudain, dans les ténèbres, une trouée lumineuse : le phare d'une auto. Un coup bref de klaxon. Alors la porte de la cahute s'ouvre brusquement : un homme sort, un falot à la main et semble répondre au signal de la voiture qui s'avance maintenant, feux éteints, lentement. Bientôt le véhicule vient se ranger à quelques mètres de l'homme qui est demeuré immobile. Une voix rude l'appelle :

— Ramon!

C'est le chef qui descend de l'auto.

— Combien êtes-vous? s'enquiert le locataire de la misérable maisonnette.

— Deux compagnons et... une autre personne.

Il fit un signe du côté de l'auto : les deux hommes qui se trouvaient à l'intérieur sortirent encadrant une jeune fille : Suzanne Arnauld.

— Une femme! s'exclame le propriétaire du lieu. C'est une complication.

— Dans la circonstance, c'est une garantie.

L'homme n'insista pas. Il précéda les trois hommes et la jeune fille dans son humble logis. La porte fut close. Alors, le maître de céans s'informa :

— Manqué?

— C'est-à-dire que nous avons dû brusquer le départ; mais nous emportons le magot et il est coquet. L'homme du monde nous a bien payés, renseigna le chef.

— Il n'a fait que son devoir. Et que comptez-vous faire?

— Demain il fera jour, répondit évasivement le chef.

Les deux autres complices qui semblaient harassés s'étaient assoupis dans le coin de la cahute. Suzanne Arnauld, très pâle, enveloppée dans une couverture qu'on lui avait jetée, demeurait éveillée, l'esprit torturé par les plus sombres appréhensions.

Le chef s'inquiéta :

— Les parages sont toujours calmes?

— Je suis seul à deux lieues à la ronde. D'ailleurs sur ce chemin, on ne passe pas. Il y a la grand'route pour les voitures.

— N'empêche que je n'entends pas fermer l'œil cette nuit. Nous sommes poursuivis, évidemment, et signalés.

— De toutes façons, par cette nuit noire, vous avez eu raison de faire halte dans mon château. Il y a des rondes de douaniers toute la nuit. Ce n'est qu'à l'aube que vous pourrez passer la frontière avec quelques chances.

— Je le sais. D'ailleurs, je compte abandonner là l'auto et gagner l'autre côté de la frontière par un petit sentier.

— C'est le plus sûr.

Ils se turent, puis au bout d'un moment, le faux bûcheron demanda :

— Vous avez fait du dégât, à ce que je comprends?

— Oui, nous risquons gros; nous avons tombé un banquier.

— En effet, soyez prudents.

Au dehors, le vent faisait rage, agitant les branches. La pluie s'était mise à tomber, claquant sur le bois de la cahute.

— Le temps vous est propice, conclut l'homme.

Il alla chercher des couvertures; le chef en prit une, mais resta les yeux ouverts pendant que ses compagnons dormaient profondément.

Suzanne Arnauld ressassa les plus sombres pensées. Où allait-on la conduire? Ce cauchemar prendrait-il jamais fin? Elle se doutait qu'elle était l'otage de ses ravisseurs et que pour elle l'espoir était léger de leur échapper. Il y avait aussi un désir de vengeance chez ces redoutables malfaiteurs; n'était-ce pas elle qui avait donné des renseignements à la police? Ils la soupçonnaient aussi d'avoir fourni d'utiles indications au brigadier Gérard sur la retraite, à la cabane perdue. Et puis, en cas de danger, ils comptaient bien en tirer le meilleur parti contre leurs poursuivants.

Le chef n'ignorait pas qu'en ce moment on le recherchait activement, lui et ses compagnons. Mais son étonnement eût été grand s'il avait su qu'à moins de soixante kilomètres du lieu de leur refuge, une auto puissante leur donnait la chasse. Ils avaient été repérés durant leur trajet et il s'en était fallu de peu qu'ils fussent arrêtés. Cependant, leur piste avait été perdue depuis une heure environ, depuis l'instant où ils avaient quitté la route nationale pour bifurquer vers l'intérieur de la forêt, par un chemin de bûcheron peu fréquenté.

Dans cette auto, il y avait trois hommes : le brigadier Gérard, l'inspecteur Caron et Jacques Langlin. Ce dernier une fois hors des mains des bandits

n'avait eu qu'une idée : rejoindre le brigadier Gérard et le mettre au courant de ce qui s'était passé. Il était arrivé Quai des Orfèvres juste au moment où les deux policiers s'embarquaient dans l'auto pour la chasse à l'homme. Il avait supplié le brigadier Gérard de l'emmener à la poursuite des ravisseurs de Suzanne Arnauld. Celui-ci avait hésité, puis avait cédé.

A toute allure, sur la grand'route de l'est, s'arrêtant seulement dans les villes, juste pour demander des renseignements sur le passage de l'auto des bandits, ils avaient tour à tour connu des minutes d'espoir et de déception. La voiture qu'ils pourchassaient leur était signalée presque toujours à une heure d'avance. Jusqu'ici aucun poste de police n'était parvenu à interrompre sa course vers la frontière. Allaient-ils échapper?

Au poste de douaniers tout proche de la frontière, le brigadier Gérard reçut l'assurance qu'aucune voiture correspondant au signalement donné n'était passée. Les policiers avaient interrompu leur poursuite, décontenancés. La nuit était venue. Le chef de poste conseilla :

— Rangez votre auto afin de ne pas éveiller l'attention. La voiture des malfaiteurs a peut-être fait un détour pour vous dépister et passera tout à l'heure en voyant la route libre.

C'était en effet la meilleure solution en l'occurence; ils suivirent le conseil.

— Je vais alerter tous mes hommes, poursuivit le chef, et le moindre incident vous sera signalé.

Le brigadier, ses deux collègues et Jacques Langlin pénétrèrent dans le poste; l'inquiétude les tourmentait. Où se trouvaient ceux dont ils avaient perdu la trace? Le chef de poste leur avait offert de passer la nuit à l'abri, mais ils étaient incapables de prendre le moindre sommeil. Deux heures passèrent. Ils n'avaient pas échangé deux paroles. Dans le poste, les douaniers entraient et sortaient, suivant leurs heures de service au dehors et venaient chacun à leur tour rendre compte de ce qu'ils avaient vu.

Tout à coup, la porte s'ouvrit : un garde rentra, poussant devant lui un homme au vêtement trempé de pluie, maculé de boue. Le chef le reconnut :

— Encore toi, Bouillard?

— Il était en train d'essayer de passer du tabac, renseigna le douanier qui avait appréhendé l'homme.

— Presque rien, bougonna le braconnier, un paquet de dix kilogs.

— Dans l'état où tu es, tu as dû parcourir des kilomètres dans les taillis? constata le chef.

L'homme expliqua :

— C'est une auto qui en passant dans le chemin des Cerfs m'a éclaboussé. Je ne m'attendais pas à cette rencontre. Ils ont failli m'écraser, les endiablés! Je me demande où ils allaient par cette route-là alors qu'ils ont la nationale à cinq minutes d'ici...

En entendant ces paroles, le brigadier Gérard et ses compagnons avaient tendu l'oreille. Cette auto qui prenait un chemin de traverse? N'était-ce pas celle qu'ils cherchaient?

— Chef, dit le policier, cette voiture dont la présence sur ce chemin détourné a surpris ce braconnier...

— J'ai eu la même pensée que vous, l'interrompit le douanier. C'est à voir.

— C'est mon avis. Je vais partir avec mes camarades à la recherche de cette voiture.

Il fut convenu que Bouillard, braconnier pas très redoutable, bien connu des douaniers, les accompagnerait avec un homme du poste, pour les conduire dans la bonne voie. Le cœur de Jacques Langlin battait d'espoir.

— De la prudence, conseilla le chef du poste, et si vous avez besoin de renfort, envoyez-moi d'urgence mon garde.

Les six hommes se mirent en route silencieusement, guidés par Bouillard. Ilas traversèrent des sentiers, s'enfoncèrent dans la forêt. Enfin, après une petite heure de marche très pénible, car la nuit était

particulièrement obscure, ils débouchèrent dans une clairière.

— C'est là, à deux cents mètres, dit à voix basse le braconnier.

— Tiens, c'est par là que se trouve la cahute de Ramon, remarqua le douanier.

— Quel est ce Ramon? interrogea le brigadier.

— Un bûcheron qui vit seul; il travaille en journalier dans la contrée.

— Suspect?

— Non, mais c'est un individu d'allures assez mystérieuses cependant nous n'avons jamais pu le prendre en faute.

Ils poursuivirent leur marche dans cette direction, mais encore plus prudemment que tout à l'heure, s'efforçant de ne faire aucun bruit. Par bonheur, la pluie qui s'était remise à tomber en rafales couvrait le craquement de leurs pas sur les branchages. Bientôt, ils arrivèrent à la hauteur de la cabane et c'est alors, qu'ils aperçurent l'auto.

— Nul doute, murmura le brigadier, ce sont eux.

Ils s'arrêtèrent pour se concerter. Une fausse manœuvre risquait de coûter la vie à Suzanne Arnauld. On devine avec quelle angoisse Jacques Langlin suivait ces délibérations à voix basse, à quelques mètres de la cahute où sa fiancée était prisonnière. Ah! s'il n'avait écouté que son cœur! Mais la circonspection s'imposait à cette minute davantage encore. Bouillard les écoutait sans mot dire, mais on sentait qu'il réfléchissait. Il hocha la tête aux paroles du brigadier faisant part de ses appréhensions en ces termes :

— Si nous frappons à la porte, leur méfiance sera tout de suite éveillée; se sentant traqués, perdus, ils auront recours aux solutions les plus extrêmes, les plus désespérées, et la jeune fille...

Il n'acheva pas sa pensée; tous avaient compris.

— Pauvre jeune homme! soupira Bouillard en regardant Jacques Langlin avec compassion.

Il hésita, puis parla :

— Il y aurait peut-être un moyen...

On s'était rapproché de lui. Il continua :

— Je connais Ramon; c'est pas un camarade; il m'a toujours semblé pas franc; mais enfin, je le connais, il me connaît.

Le brigadier avait compris la résolution du pauvre bougre :

— Vous nous rendriez un grand service.

— Et je te rendrai la liberté avec tes dix kilogs de tabac, ajouta le douanier.

— Alors, glissez-vous jusqu'à la cabane, entourez-la en douce et attendez que je vous fasse signe.

La manœuvre fut exécutée comme l'avait indiqué le braconnier. D'autre part, chacun s'était armé de son revolver pendant que Bouillard se présentait à la porte de la cahute.

— Ramon? c'est Bouillard! ouvre-moi, j'ai un mot à te dire.

Il y eut un instant de silence, lourd d'angoisse où chacun se sentit le cœur serré. Enfin la porte s'entrebâilla et Ramon parut :

— Qu'est-ce qu'il y a?

Bouillard ouvrit plus largement la porte et fit un signe de la main. Ceux qui étaient autour de la maison de bois comprirent : ils se précipitèrent, l'arme au poing.

— Haut les mains! cria le brigadier Gérard. Le premier qui fait un geste est un homme mort.

Mais il n'y avait dans la pièce que Ramon et le chef d'éveillés; les deux autres complices se frottaient les yeux, sortant difficilement des couvertures dans lesquelles ils s'étaient enroulés. Quant à Suzanne Arnauld, en une seconde elle avait réalisé la situation, sa délivrance, son bonheur proche. Un cri seul sortit de ses lèvres :

— Jacques!

Mais le brigadier Gérard, les deux inspecteurs et le douanier avaient immobilisé sous le canon de leurs brownings les malfaiteurs qui avec ensemble avaient levé les bras. Ce fut un jeu de leur passer

les menottes et de les désarmer. On ne trouva pas moins de trois chargeurs dans chacune de leurs poches de pardessus.

Quelques heures plus tard, dans le poste des douaniers, avait lieu le premier interrogatoire des trois membres de la redoutable bande et de leur complice, Ramon. Leurs aveux étaient complets; il leur était impossible de nier. A l'aube, les gendarmes venaient prendre livraison des quatre malfaiteurs.

Peu après, deux autos attendaient non loin du poste douanier : celle d'Edgard Rougemont et celle des bandits. Dans la première montaient comme à l'aller les policiers; dans l'autre avaient pris place Jacques Langlin et sa fiancée.

— Ce n'est pas encore le voyage de noces, dit en riant le brigadier Gérard aux deux jeunes gens, attendez un peu, mais je vous offre le voyage de fiançailles. En route pour Paris!

FIN

Pour paraître jeudi prochain :

Les deux rivales

ROMAN POLICIER INEDIT

par JEAN NORMAND

L'Imprimerie Moderne, 177, route de Châtillon, Montrouge 1-10-3

VOUS qui rêvez de voyages :

LE GRAND NORD
LES PAMPAS
LES FORÊTS ÉQUATORIALES
LES GRANDS DÉSERTS
L'INDE MYSTÉRIEUSE, etc...

VOUS LIVRERONT LEURS SECRETS SI VOUS LISEZ.. **TOUS LES MERCREDIS**

LE PETIT ROMAN D'AVENTURES

0 fr. 30 LE ROMAN COMPLET

Chez TOUS les MARCHANDS de JOURNAUX

Vous y trouverez des héros qui accompliront des prouesses vertigineuses sur TERRE, sur MER et dans les AIRS.

J. FERENCZI & FILS, ÉDITEURS
9, RUE ANTOINE-CHANTIN, PARIS (14e)
Il n'est pas fait d'envoi contre remboursement

L'Imprimerie Moderne, 177, route de Châtillon, Montrouge
(Made in France)